Laissons Faire

Revue des économistes français

Numéro 18 ~ Mars 2015

Institut Coppet

Laissons Faire
revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque, chercheur-associé, vice-président de l'Institut Coppet

Éditeur : Damien Theillier, président de l'Institut Coppet, professeur de philosophie

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de Bastiat, J.-B. Say, et Molinari.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, avocat, essayiste, professeur à Sciences-Po, directeur d'Altermind

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network «Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles

Laissons Faire

Revue des économistes français

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

18ème Numéro ~ Mars 2015

INSTITUT COPPET

Turgot, un libéral au pouvoir

Une réflexion m'a accompagné au moment de clôturer la préparation de ce nouveau numéro de la revue *Laissons Faire* : c'est que sans le travail des passionnés de l'histoire des idées, sans les admirateurs de notre grande tradition française en pensée économique, l'œuvre et les réalisations de certains grands noms tomberaient tout bonnement dans l'oubli.

Oui, sans vous, qui contribuez à nos productions ; sans vous aussi, surtout, qui les lisez, cette tradition pourrait mourir.

Je me fais cette réflexion au moment d'annoncer une nouvelle conférence organisée par l'Institut Coppet et qui verra Benoît Malbranque présenter « Turgot, un libéral au pouvoir » dans une conférence qui aura lieu à Paris le 12 mai 2015. [1]

Si cette réflexion me vient, si cet oubli graduel de nos grands penseurs m'étonne aujourd'hui plus qu'un autre jour, c'est qu'un fait sur la connaissance de Turgot a de quoi choquer.

Ce fait, c'est que **depuis 1913, notez bien, 1913, les œuvres complètes de Turgot n'ont pas été rééditées**. Cela signifie, dans la pratique, que quiconque perçoit ne serait-ce qu'un léger intérêt pour consacrer une thèse de doctorat, un mémoire de master, un ouvrage, ou même un article dans une revue académique, sur Turgot et ses idées, est incité à passer son chemin. Pourquoi faire sa thèse sur Turgot quand le corps professoral, déjà, accueillera mal la proposition, et quand, au surplus, il sera extrêmement compliqué de travailler sur ses textes — quand, à l'inverse, les œuvres de Marx, de Keynes, de Smith ou de Ricardo inondent les bibliothèques universitaires ?

Notre pari, à nous, l'Institut Coppet, c'est que le changement ne peut venir que par une évolution des idées, que par une adoption graduelle des Français des principes d'une économie de marché. Ces principes, Turgot fut l'un des premiers à les mettre en avant. En mars 2015, ainsi, nous avons pris la décision de lancer un grand travail de réédition des *Œuvres complètes de Turgot*. Nous espérons vivement que nous pourrons compter sur votre soutien.

A. L.

[1] Réservations obligatoires. Voir plus de détail sur notre site www.institutcoppet.org. Comme pour les conférences précédentes, celle-ci sera filmée et diffusée immédiatement sur YouTube.

Sommaire

Histoire de la pensée économique

Une idée neuve
L'entrepreneur dans la pensée de Richard Cantillon
p.7

Histoire du libéralisme

Laissez faire… la nature
Sur Boisguilbert et ses idées économiques
p.13

Zoom Sur (Dossier)

Paix et liberté (partie 2/2)
La question de la paix chez les économistes français
p.27

Lecture

Marquis d'Argenson
Lettre à Belloni sur le laissez-faire
p.45

Entretiens

Entretien avec Christophe Jacobs
Sur la crise des dettes souveraines en 1915-1932
p.49

Recensions et critiques

Michel Leter, *Le Capital, I*
p.55

Une idée neuve

L'entrepreneur chez Richard Cantillon

Cantillon, bien que bercé par les idées d'un ordre naturel, idées déjà présentes chez Boisguilbert, et qui trouveraient dans l'idée de laissez faire, puis de main invisible, leur expression la plus caractéristique et la plus aboutie, avait trop connu la réalité des affaires et le monde économique pour imaginer qu'il pouvait se conduire tout seul. Il vit dans l'entrepreneur, bien que défini peu précisément, l'acteur principal et comme central de l'activité économique. Au lieu d'expliquer par une énigmatique « main invisible » la conduite des affaires économiques d'une nation, mais sans réclamer non plus la main, toujours très visible, de l'État, il eut recourt à la notion d'entrepreneur. Comme l'écrit Murphy, synthétisant la pensée de Cantillon, « l'entrepreneur est la main tout à fait visible qui permet au marché de fonctionner. »

Cantillon a été très largement crédité de l'invention du terme « entrepreneur » et de la reconnaissance, le premier, du rôle de l'entrepreneur dans une économie de marché, mais cette contribution a été souvent mal évaluée. Pour déterminer avec justesse le mérite de Cantillon dans ce domaine, il faut considérer, 1° l'utilisation même du mot entrepreneur ; 2° la théorie économique liée à la fonction d'entrepreneur dans une économie de marché. Nous étudierons ces deux questions l'une après l'autre.

I. D'OÙ VIENT LE MOT ENTREPRENEUR ?

Contrairement à ce que certains historiens de la pensée économique, au jugement trop hâtif et à l'attention trop négligée, le terme « entrepreneur » n'était absolument pas nouveau à l'époque de Richard Cantillon. Son utilisation dans un contexte économique, proche de celui qu'il a de nos jours, était déjà attestée au XVIIème siècle. On le retrouve par exemple dans le *Parfait Négociant* de Savary, datant de 1675, ouvrage dont son cousin possédait une copie dans sa large bibliothèque parisienne.

Si nous souhaitons prouver, donc, que Cantillon n'est pas à l'origine du mot, et qu'il n'a fait que l'emprunter chez Savary, nous avons pour cela toutes les preuves concordantes, et il faut en effet aboutir à cette conclusion que Cantillon n'a pas inventé le mot entrepreneur.

Cependant, en tant qu'historien de la pensée économique, ce sont des préoccupations plus hautes, si l'on peut dire, qui nous intéresse. Il faut distinguer ce que les linguistes appellent le signifiant et le

signifié, et étudier si Cantillon, sans avoir inventé le mot, a inventé le concept, la théorie de l'entrepreneur. S'il avait copié un terme, mais analysé pour la première fois la fonction véritable d'un entrepreneur dans une économie de marché, Cantillon mériterait bien davantage de commentaires élogieux que si le contraire était vrai.

II. L'ENTREPRENEUR CHEZ CANTILLON

L'idée ici est d'étudier si on peut attribuer à Cantillon un rôle de fondateur ou s'il est le sujet de ce qu'il conviendrait d'appeler le syndrome Montchrétien. Montchrétien est le nom de cet économiste qui, en 1615, publia un ouvrage assez médiocre de toute évidence, mais avec un titre qui devait connaître un grand succès : *Traité d'économie politique*. C'était la première fois, en France comme dans le monde, qu'un auteur intitulait ainsi un livre. Cependant c'était un titre choisi à la dernière minute et presque par hasard : à l'intérieur du livre, l'heureuse expression « économie politique » ne se retrouvait pas une seule fois, et à considérer les principes défendus par l'auteur, on pouvait dire avec raison que jamais l'inventeur du nom d'une science fut à ce point ignorant de ses principes vérités.

Chez Cantillon, doit-on commencer par noter, le qualificatif d'entrepreneur recouvre une réalité qui peut nous apparaître assez floue de prime abord : il est chez lui aussi bien celui qui apporte les fonds pour mettre en œuvre un projet industriel ou commercial, que celui qui dirige ce projet de manière concrète. Peu importe donc pour Cantillon si l'entrepreneur apporte ou non les fonds ; c'est celui qui prend le risque, ayant mis les fonds ou non. De sorte qu'il confond le rôle de « capitaliste » et celui « d'entrepreneur ».

Ce qui caractérise l'entrepreneur, c'est qu'il est un preneur de risque, c'est qui agit dans l'incertitude. D'ailleurs, le mot incertain, incertitude, revient beaucoup dans les pages de l'*Essai* consacrées à l'entrepreneur.

Cette notion de risque est si décisive pour Cantillon qu'il décide d'interpréter toute la société à l'aune de cette idée, et de définir ainsi deux classes : d'un côté ceux qui prennent des risques ; de l'autre, ceux qui n'en prennent pas :

> « Tous les habitants d'un État peuvent se diviser en deux classes, savoir en entrepreneurs, et en gens à gages ; les entrepreneurs sont comme à gages incertains, et tous les autres à gages certains pour le temps qu'ils en jouissent, bien que leurs fonctions et leur rang soient très disproportionnés. Le général qui a une paie, le courtisan qui a une pension, et le domestique qui a des gages, tombent sous cette dernière espèce. Tous les autres sont entrepreneurs, soit qu'ils s'établissent avec un fond pour conduire leur entreprise, soit qu'ils soient entrepreneurs de leur propre travail sans aucuns fonds, et ils peuvent être considérés comme vivant à l'incertain ; les gueux même et les voleurs sont des entrepreneurs de cette classe. »

Cette classification en fonction de la notion de risque est aux antipodes de la structure rigide de Marx, qui postule que certains hommes sont privés de toute faculté, de tout capital, quand notre corps,

pourtant, est pour chaque homme un capital[2]. Elle est différente, mais pas antinomique de la conception physiocratique des classes productive et stérile, ni de l'idée des industrialistes du XIXème siècle, qui distinguaient les agents producteurs des parasites qui vivent du travail d'autrui, dont les gouvernements.

Ainsi, le fermier, qui représente la classe productive chez les Physiocrates, se range chez Cantillon dans la classe des entrepreneurs, car il prend un risque :

> « Le fermier est un entrepreneur qui promet de payer au propriétaire, pour sa ferme ou terre, une somme fixe d'argent (qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la terre), sans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise »

L'origine de cette incertitude, Cantillon la voit dans la confrontation perpétuelle de l'offre et de la demande, dont il a dit plus haut qu'elle permettait d'établir les prix. Or, tandis que les prix varient, les profits, reconnus comme la différence entre le prix de vente et le coût de revient, varie également. Ainsi, ne pouvant prévoir la demande de manière parfaite, chaque entrepreneur est dans une position délicate, car incertaine. Et cela vaut pour tout entrepreneur, quel que soit son domaine d'activité.

> « Ces entrepreneurs ne peuvent jamais savoir la quantité de la consommation dans leur ville, ni même combien de temps leurs chalands achèteront d'eux, vu que leurs rivaux tacheront par toutes sortes de voies de s'en attirer les pratiques : tout cela cause tant d'incertitude parmi tous ces entrepreneurs, qu'on en voit qui font journellement banqueroute. »

> « Le manufacturier qui a acheté la laine du marchand ou du fermier en droiture, ne peut pas savoir le profit qu'il tirera de son entreprise, en vendant ses draps et étoffes au marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raisonnable, il ne se chargera pas des draps et étoffes du manufacturier, encore moins si ces étoffes cessent d'être à la mode.

> « Le drapier est un entrepreneur qui achète des draps et des étoffes du manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parce qu'il ne peut pas prévoir la quantité de la consommation ; il est vrai qu'il peut fixer un prix et s'obstiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais si ses pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelque autre, il se consumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il se propose, et cela le ruinera autant ou plus que s'il vendait sans profit. »

Quelles considérations pouvons-nous tirer de ces aperçus sur l'entrepreneur ? C'est d'abord que, chez Cantillon, est entrepreneur tout individu qui, dans son activité productive, fait face à une incertitude, à un risque. La question de savoir si, en tant que gérant de son affaire, il utilise son propre capital ou un capital emprunté, est de seconde importance. Dans un cas comme dans l'autre, le gérant serait en situation d'incertitude quant à ses revenus, pouvons faire faillite à tout retournement de marché.

La notion d'entrepreneur chez Cantillon apparaît ainsi plus précise, et tout à la fois plus juste, que celles trouvées chez Turgot ou chez Jean-Baptiste Say, pourtant ses successeurs. Turgot, en effet, ne

[2] Cf. Michel Leter, *Le Capital*, t.1,

qualifie d'entrepreneur que l'homme industrieux ne disposant pas de capitaux pour lancer son affaire, et en obtenant de quelqu'un d'autre. Jean-Baptiste Say, quant à lui, a eu davantage tendance à considérer l'entrepreneur comme un planificateur, non comme un preneur de risque ou comme, pourrait-on dire, un aventurier. Ni l'un ni l'autre n'ont saisi, comme Cantillon a pu le faire, ce qui fait l'essence même de l'entrepreneuriat.

Par ces idées sur l'entrepreneur, Cantillon a initié une tendance, qui s'épanouira avec Turgot, et plus encore avec Say, pour enfin reconnaître à l'entrepreneur une place à part dans l'économie, contrairement aux affirmations de l'école anglaise. C'est un des domaines dans lesquels, indéniablement, Cantillon fait bel et bien partie de la tradition française en économie politique. Les économistes anglais, en effet, ont longtemps négligé la notion d'entrepreneur, conservant le seul terme « capitaliste », imparfait et même faux, qui sera repris par les marxistes. Le capitaliste, en effet, est celui qui fournit le capital pour créer une entreprise ; souvent il ne dirige pas les affaires, et ne rend pas le genre de service ou de prestation de travail qui est typique de l'entrepreneur. Ce manquement de l'école anglaise sera, au XIXème siècle, le sujet de vives réprimandes de la part du plus grand économiste français du siècle, Jean-Baptiste Say :

> « Les Anglais n'ont point de mot pour rendre celui d'entrepreneur d'industrie ; ce qui les a peut-être empêchés de distinguer dans les opérations industrielles, le service que rend le capital, du service que rend, par sa capacité et son talent, celui qui emploie le capital ; d'où résulte de l'obscurité dans les démonstrations où ils cherchent à remonter à la source des profits. » (JB Say, *Traité*, Calmann Lévy, Paris, 1972, pp.74-75)

Les idées de Cantillon relativement à l'entreprenariat sont cependant loin d'être parfaites, et il est de nombreuses questions importantes qu'il ne traite que superficiellement ou omet entièrement de considérer. Il n'évoque par exemple pas le capital comme un problème économique à résoudre, peut-être parce qu'il ne voyait pas le capital comme un bien rare. On dirait qu'il croit qu'il y aura toujours assez de capital pour financer les activités entrepreneuriales. Pour sa défense, il faut admettre que, à l'époque, cela était proche de la réalité, non que le capital était considérable (il s'était massivement accumulé depuis peu, néanmoins), mais les activités entrepreneuriales étaient peu nombreuses et peu consommatrices de capitaux.

Cantillon nous fournit également peu d'informations sur les opérations de l'entrepreneur : il ne prétend pas le guider ni le sermonner de maximes permettant d'augmenter au maximum la production. Il le laisse, pour ainsi dire, livré à lui-même. Même sur la question de la fixation du niveau des salaires, fixation qui est, dans chaque entreprise, le fait de l'entrepreneur, et duquel dépend bien souvent le succès ou l'échec de l'entreprise, même sur cette question donc, Cantillon reste vague. À peine indique-t-il que le salaire doit se régler sur « la coutume du lieu », c'est-à-dire être en rapport avec le niveau de vie général de la société.

Néanmoins, ces manquements ou ces lacunes considérés, nous ne pouvons conclure autrement ce court chapitre qu'en considérant que Cantillon a été l'un des économistes les plus clairvoyants de son siècle en observant la fonction qui, dans une économie de marché, était la plus décisive et pourtant la plus discrète, celle de l'entrepreneur.

Pour quiconque distingue les diverses fonctions distinctes dans l'économie, celles de capitaliste, de propriétaire, d'entrepreneur et de salarié, la fonction essentielle et irremplaçable, du moins dans une économie de marché libre, est remplie par l'entrepreneur. C'est ce que notait Jean-Baptiste Say, suivant les pas de Cantillon, qui écrivait déjà de manière parfaitement claire :

> « L'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production. Les autres opérations de l'industriel sont bien indispensables pour la création des produits ; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une impulsion utile, qui en tire des valeurs. » [3]

C'est aussi ce que signalait, d'une manière plus polémique mais non moins juste, la philosophe et romancière Ayn Rand, qui fait partie avec Cantillon des héros des libéraux de tendance « autrichienne ».

Enfin, bien que Cantillon ne soit pas l'inventeur du mot entrepreneur, c'est lui qu'on doit tenir pour responsable de la généralisation du terme dans la plupart des langues — dont l'anglais, où *entrepreneur* a pris la place d'*undertaker* ; c'est aussi à lui que l'on doit l'utilisation pertinente du concept d'entrepreneur par toute la tradition française en économie politique, de Turgot à Yves Guyot et passant par Jean-Baptiste Say et Jean-Gustave Courcelle-Seneuil.

R. V.

[3] *Cours complet*, partie 1, chap. VI

[HISTOIRE DU LIBÉRALISME]

Laissez faire… la nature

Sur Boisguilbert et ses idées économiques

Rares sont les économistes français du passé qui, dans leur propre pays, jouissent à l'ouverture de notre siècle d'un aura à la mesure de leurs talents. Boisguilbert ne fait pas exception, et puisque dans tout procès, quand l'accusation reste dans le silence, la parole revient à la défense, disons dès le commencement de cette introduction pourquoi il convient de « retrouver » Boisguilbert : nous verrons ensuite le récit de sa vie et l'exposé de ses idées.

Peu goûté par les lecteurs de son époque, éloigné des cercles du pouvoir par son excentrisme et son enthousiasme excessif, Boisguilbert ne marqua pas non plus le XVIIIème siècle, auquel il laissa ses œuvres à sa mort en 1714. Dans la première moitié du siècle, la concurrence fut maigre ; pourtant, le public retint davantage les Melon et Dutot[4] que l'auteur du *Détail de la France*. Le développement de l'économie politique, à partir des années 1750, favorisa une redécouverte partielle de Boisguilbert. Voltaire vanta son savoir économique tout en stigmatisant son caractère : « Boisguilbert n'était pas sans mérite ; il avait une grande connaissance des finances du royaume ; mais la passion de critique l'emporta trop loin : on jugea que c'était un homme fort instruit qui s'égarait toujours, un faiseur de projets qui exagérait les maux du royaume, et qui proposait de mauvais remèdes. » [5] L'école physiocratique, constituée à partir de 1757-58 autour du « maître » François Quesnay, regarda également Boisguilbert comme un original, parfois brillant, mais pas toujours juste, qui décela dans son environnement certaines idées appelées à passer à la postérité, mais qui négligea d'importants principes. Quoi qu'il en soit, il était, même pour eux, un auteur mineur. Preuve en est la *Notice abrégée*, brève histoire de la pensée économique que Dupont de Nemours, bras droit de Quesnay, fit paraître dans le journal des Physiocrates, les *Éphémérides du Citoyen*. Boisguilbert y fut oublié et ce n'est que dans la livraison suivante du périodique que Dupont de Nemours corrigera son erreur, écrivant :

> « Nous rappellerons ici un livre qu'il est bien étonnant que nous ayons oublié, puisqu'il est un des premiers que nous ayons lus (…). Ce livre est le *Détail de la France*, par M. Pierre Le Pesant, seigneur de Boisguilbert (…). Cet ouvrage, dont le titre, il est vrai, n'est pas bien clair, et dont la lecture est un peu fatigante, parce que le style en est incorrect et diffus, est cependant singulièrement précieux par la sagacité avec laquelle l'auteur avait reconnu ce que tout le monde ignorait de son temps, la nécessité de respecter les avances des travaux utiles, et les avantages de la liberté du commerce. S'il eût vu que la terre et les eaux étaient les seules sources d'où le travail de l'homme peut retirer des richesses, et que les travaux de conservation, de fabrication,

[4] Jean-François Melon, *Essai politique sur le commerce*, 1734 ; Nicolas Dutot, *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, 1738.
[5] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764, in *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 18, 2007, p.136

> d'échange, etc., qu'on a confondus assez improprement sous le nom générique de travaux d'*industrie*, ne faisaient que s'exercer sur des richesses déjà produites, sans y rien ajouter ; s'il eût su connaître l'existence du *produit net*, et le distinguer d'avec les frais de reproduction, et s'il eût combiné ces vérités avec les autres qu'il avait senties, on lui devriat l'honneur de l'invention des Principes de la Science Économique… » [6]

Boisguilbert retrouvait ainsi, *in extremis*, une place dans l'histoire de la science, mais cette place était celle d'un précurseur mineur, un parmi d'autres. Le style de ses écrits est presque apocalytpique, et tous les grands principes de l'école de Quesnay, il les a négligé ou en a soutenu de contraires. Voici assurèment une condamnation à l'oubli.

Selon les dires d'un autre économiste du siècle, l'éclectique Véron de Forbonnais, Boisguilbert serait néanmoins un pionnier majeur de l'analyse physiocratique mise en avant par Quesnay. Celui-ci se serait largement inspiré de Boisguilbert pour construire son célèbre *Tableau économique*, Forbonnais indiquant même que l'auteur du *Détail de la France* était « son guide et son modèle perpétuel, lors même qu'il ne le cite pas. » [7]

À part Forbonnais, rare sont les économistes du XVIIIème siècle qui utilisèrent l'œuvre économique de Boisguilbert, plus rares encore furent ceux qui, l'ayant fait, en firent mention. Il faut dire que l'œuvre de Boisguilbert avait certains défauts, dont l'un, le caractère non-systèmatique, à une époque où tout penseur se targuait d'avoir son propre système, et l'autre, déjà mentionné : le style. Le style même des écrits de Boisguilbert a en effet rebuté plus d'un lecteur. On passera encore certains termes mal choisis, des comparaisons audacieuses voire choquantes. « Ce qui dessert avant tout l'auteur, note Faccarello, ce sont ses phrases interminables dont on perd en cours de lecture le sujet ou les compléments, la syntaxe très souvent défectueuse, les raisonnements qui s'entremêlent et les répétitions, *ad nauseam*, de certains arguments. » [8] En effet, le style de Boisguilbert est médiocre : ses divers écrits sont parsemés de fautes, de longueurs, de répétitions et d'autres incorrections. Cependant, il faut reconnaître qu'il utilise aussi parfois des tournures heureuses et se sert à l'occasion de belles images.

C'est certainement en grande partie par le défaut de son style qu'on a si peu lu Boisguilbert au XVIIIème et au XIXème siècle. Eugène Daire, au milieu du XIXème siècle, donna bien, dans sa *Collection des principaux économistes*, certains écrits de Boisguilbert. Mais la communauté des économistes, groupée à l'époque autour d'autorités comme Frédéric Bastiat ou Gustave de Molinari, en fit peu usage.

Grâce à un concours de l'Académie et les mémoires de Félix Cadet (1871) et J.-E. Horn (1867), une plus grande lumière fut faite sur l'œuvre économique de Boisguilbert. Peu d'années plus tard, les thèses d'Albert Talbot (1907) et de M. Frotier de La Messelière (1903) accompagnèrent le mouvement.

Les admirateurs de Boisguilbert pouvaient dès lors supposer que la roue avait désormais tourné, et ce d'autant qu'après un important travail en langue anglaise publié en 1935 aux États-Unis[9], en 1966 les

[6] Notice abrégée.., Éphémérides, septembre 1769, pp.8-13
[7] Forbonnais, 1767, II, p.12
[8] Gilbert Faccarello, *Aux origines de l'économie politique libérale : Pierre de Boisguilbert*, Anthropos, 1968, pp.22-23
[9] Hazel van Dyke Roberts, *Boisguilbert: Economist of the reign of Louis XIV*, Columbia University Press, 1935

œuvres de Boisguilbert furent publiées par l'INED, qui organisa même douze ans plus tard un important colloque à Rouen, consacré à sa pensée économique. [10]

Seulement, célébrité (toute relative) ne veut pas dire connaissance. À travers les développements récents autour de son œuvre, il apparaît que l'on a collectivement abouti à une impasse. On a perdu le mérite propre de Boisguilbert en le présentant comme le pionnier d'un grand nombre de théories et le précurseur d'un grand nombre d'auteurs. Il aurait compris la notion de sous-emploi défendue par Keynes, anticipié la loi de Say, et préparé l'équilibre général de Walras. « De qui et de quoi Boisguilbert ne pourrait-il pas être le précurseur ? » se demandait-même L. Salleron. (Salleron, 1966, p.41) En extrapolant, Boisguilbert peut bien se ranger dans n'importe quelle école de pensée économique, mais *à forcer la nature des choses, on amène les troubles* : c'est un enseignement de l'œuvre même de Boisguilbert. Et pourtant on a forcé sa pensée à rentrer dans des moules qui n'étaient pas fait pour l'acceuillir et qui ne peuvent pas l'accueillir.

Boisguilbert est présenté par de nombreux auteurs, dont J. Molinier[11] ou J. A. Schumpeter[12] comme un théoricien de l'équilibre économique général. Pourtant, rares sont les passages dans lesquels il établit les conditions dans lesquelles cet équilibre est obtenu ou maintenu : plus nombreux sont mêmes les passages où il attire l'attention sur les tendances perturbatrices.

On lui attribue également l'invention du diagnostic de l'insuffisance de la demande effective, trouvée plus tard chez John Maynard Keynes. Avec une pareille exagération, Stephen McDonald écrit par exemple : « Boisguilbert n'était pas seulement un pré-physiocrate : il y a 250 ans, à l'époque de dépression chronique et de déclin séculaire en France, il a non seulement découvert que la dépression était la conséquence d'une insuffisance de la demande effective de la part des consommauteurs ; mais il a également nié l'existence d'une tendance automatique vers un équilibre de plein emploi, reconnu le principe de la propension à la consommation, étudié le problème de l'investissement de l'épargne et identifié les véritables facteurs qui déterminent le niveau du revenu national. » [13]

Boisguilbert a été également récupéré par les marxistes, qui voient dans ses écrits des préfigurations de la lutte des classes et un sytème dans lequel est développée une sorte de sociologie du capitalisme. Ce point de vue est largement erronné : certes, l'unité d'intérêt dans la société française vue par Boisguilbert n'est pas parfaite, mais les quelques financiers et traitants qui s'enrichissent sur le dos des peuples ne sont en aucun cas des capitalistes : ils n'ont même rien à voir avec le capitalisme. Ce sont des parasites publics, pour ainsi dire, dont les fonctions sont issues du pouvoir politique.

Nombreuses semblent donc être les confusions dont des commentateurs de Boisguilbert se sont rendus récemment coupables. Ces confusions sont la raison, la première et la plus importante de toutes, de chercher à le redécouvrir. Qui est Boisguilbert ? Quelles sont ses idées ? Voilà les deux questions centrales auxquelles nous répondrons maintenant.

---

[10] Cf. *Boisguilbert parmi nous : Actes du colloque international de Rouen (22-23 mai 1975) présentés par Jacqueline Hecht*, Paris, INED, 1989

[11] *Les métamorphoses d'une théorie économique : le revenu national chez Boisguilbert, Quesnay et Jean-Baptiste Say*, Armand Collin, 1958, p.3

[12] *History of Economic Analysis*, Oxford University Press, 1954, p.216

[13] S. McDonald, « Boisguilbert, théoricien précurseur de la demande globale », *Revue Éco-nomique*, n°5, 1955, p.789

II.
QUI EST BOISGUILBERT ?

Pierre Le Pesant de Boisguilbert, né à Rouen le 17 février 1646, appartient à une noble et fière famille normande, qui engendra, outre notre économiste, un certain Pierre Corneille, lequel fut son cousin germain. Vers l'âge de trente ans, Boisguilbert embrassa la carrière des lettres et tâcha de se faire connaître par des traductions, puis par une histoire de *Marie Stuart, reine d'Écosse* (1674), qui ne lui fournirent pas le succès escompté. Plus tard, en 1690, il acheta la charge de *lieutenant-général civil au baillage, ville, faubourg et vicomté de Rouen*, ce qui lui offrit un poste comparable à celui d'un actuel président de tribunal civil de première instance. Dans ces fonctions, Boisguilbert chercha à se rendre utile et à faire avancer les quelques idées économiques, encore assez confuses, que son observation des conditions de l'époque avaient fait naître dans son esprit. Il le fit maladroitement, sans tact et sans retenue, se mettant à dos le peu de personnes qui auraient pu servir son avancement et le succès de ses convictions. Dès 1691, soit un an à peine après son entrée en fonction, le gouverneur de la province écrivait déjà que Boisguilbert « est regardé de tous ceux qui le connaissent comme le plus extravagant et incompatible homme du monde. » [14] L'année suivante, l'intendant, cette fois-ci, insistait également sur « la folie, l'extravagance, le manque de respect du lieutenant-général ». Pas le moins du monde blessé ou rebuté par la froideur de sa réception parmi les notables de l'appareil d'État, Boisguilbert redoubla au contraire d'efforts pour se faire entendre. Il sollicita des entretiens de la part des ministres et parvint à s'entretenir avec Pontchartrain. Les circonstances et le résultat de cette entrevue nous sont détaillés par Saint-Simon, qui nota dans ses *Mémoires* :

> « Vauban se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système. Il était bien avancé, lorsqu'il parut divers petits livres du sieur de Boisguilbert, lieutenant général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit de détail et de travail (…), qui, de longue main touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis longtemps. Il y avait déjà fait du progrès avant que le Chancelier [Pontchartrain] eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et, comme son esprit vif avait du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et, tout de suite, lui dit que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin, il demeurerait content de son système. Pontchartrain, rebuté par tant de donneurs d'avis qui lui avaient passé par les mains, et qui était tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenait au premier, et lui tourna le dos. Boisguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage ; il n'en travailla que plus infatigablement à son projet. (…) De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système allait à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportait et de beaucoup d'impôts, qui faisait entre les levées directement dans la bourse du Roi, et conséquemment ruineux à l'existence des traitants, à la puissance des intendants, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là autant qu'il fut applaudi de tous ceux qui n'avaient pas les mêmes intérêts. » [15]

Le livre dont il est question s'intitulait le *Détail de la France*, titre original bien que peut évocatif, et était affublé d'un sous-titre pour le moins audacieux : « la cause de la diminution de ses biens, et la facilité du remède, en fournissant en un mois tout l'argent dont le roi a besoin et enrichissant tout le monde. » Il parut en 1695, certainement dans le but de livrer à la publicité un plan général qui avait été conçu pour être expliqué aux ministres, mais que ceux-ci avaient négligé. Le sous-titre apporté au livre

[14] cité par Félix Cadet, *Pierre de Boisguilbert, précurseur des économistes*, réédition Institut Coppet, 2014, p.20
[15] *Mémoires de Saint-Simon*, tome 5 chapitre 20

n'accrut pas sa diffusion, qui fut très limitée. [16] Une nouvelle édition parut néanmoins l'année suivante, avec cette fois-ci un titre autrement plus provoquant : *La France ruinée sous le règne de Louis XIV, par qui et comment : avec les moyens de la rétablir en peu de temps*.

C'était là, déjà, l'une des composantes du « style Boisguilbert », style déstabilisant, audacieux jusqu'à l'inconvenance. Dans le corps du texte, cependant, le fougueux Boisguilbert disparaissait pour faire place à un homme de bien, préoccupé par le sort du bas peuple. « Boisguilbert parle au peuple, à tous. C'est sa première et redoutable originalité », notera ainsi Jules Michelet. [17] Boisguilbert parle au peuple avec courage et honnêteté, sans pourtant éviter toujours l'attrait du populisme ou de la démagogie. Ainsi quand il présente l'intérêt de son projet, il ne se limite pas à le dire favorable à l'intérêt des masses, et défavorable à quelques profiteurs, mais il oppose les uns et les autres dans un jugement quelque peu à l'emporte-pièce : « Ce sont les peuples mêmes qui parlent dans ces mémoires, au nombre de quinze millions, contre trois cents personnes au plus qui s'enrichissent de la ruine du roi et des peuples. » [18]

Si l'on néglige cependant ce sentiment exagéré, qui fait croire à un Boisguilbert seul contre tous, sacrifiant ses intérêts pour la diffusion de la bonne parole, contre un front coalisé d'exploiteurs du peuple, le *Détail* regorge de sains principes, qui seront répétés avec peu d'ajouts dans ses livres ultérieurs comme le *Factum de la France*, et que nous essaierons d'introduire dans la troisième partie de cette présentation.

Revenons d'abord à la biographie de Pierre de Boisguilbert. Après la publication du *Détail de la France*, accueilli dans le plus grand silence, notre économiste sollicita et obtint une nouvelle charge, celle de lieutenant général de police, ce par quoi il devint chargé de la surveillance des halles et marchés et autres activités économiques. Parmi celles-ci, la librairie tenait parmi les plus soigneusement regardées par le pouvoir central. La publication d'ouvrages était encore soumise à un système bien ordonné de censure et d'autorisations, censé permettre l'éviction d'écrits trop polémiques. Cependant, Boisguilbert, ou par négligence, ou plus sûrement parfaitement à dessein, géra la censure des ouvrages de manière très relâchée, transformant Rouen en foyer de clandestinité et lui faisant très tôt recevoir les vives réprimandes de ses supérieurs.

> « J'avais cru devoir être assuré qu'il n'y aurait plus d'ignorance ou d'irrégularité dans les permissions d'imprimer que vous donneriez, écrira ainsi Pontchartrain à Boisguilbert après plusieurs remontrances restées lettres mortes. Les différentes et justes réprimandes que je vous ai faites sur cela plusieurs fois vous devaient avoir instruit de votre devoir, et les protestations réitérées que vous m'aviez faites d'y avoir une attention particulière, me faisaient espérer qu'une chose aussi importante qu'est l'impression et le débit des livres serait en règle chez vous comme je l'y ai mise partout ailleurs. Voici cependant un livre imprimé à Rouen et avec votre permission et dont on inonde presque tout Paris, qui n'a rien que d'opposé aux règles que je vous ai prescrites. Il passe la mesure du livret, et passe par conséquent l'étendue de votre pouvoir. Il est dédié au roi avec une épître, et est encore par-là hors de votre portée. Ces deux raisons, qui ne regardent que la forme, suffiraient pour vous condamner : mais quand vous saurez que le livre est extravagant, et que par rapport à sa matière, et par rapport aux conjectures, et par rapport aux personnes dont il parle, dont les justes éloges doivent toujours être sérieux, toujours respectueux ; quand vous saurez que l'auteur qui sait lui-même qu'il lui

[16] « Le *Détail de la France* n'eut aucune réussite, et on n'y fit pas la moindre attention » avouera Boisguilbert dans le *Factum de la France*.
[17] *Histoire de France,* XIVe vol., ch. 8
[18] *Détail de la France,* partie 2, chapitre XXI.

> faut plus qu'une permission d'un magistrat subalterne, me l'a demandée, et que je la lui ai refusée, après avoir lu son manuscrit, vous serez obligés d'avouer que rien ne vous peut excuser ; et quand vous ne l'avoueriez pas, vous n'en seriez que plus coupable. La faute est faite de votre part, elle est grande, elle est inexcusable, elle est sans remède. Songeons à l'avenir, et c'est dans cette pensée que je vous dis que la première que vous ferez de quelque nature qu'elle soit, et bien moindre que celle-ci, je vous interdirai pour toujours la connaissance de ces matières, et que je la confierai à d'autres qui en sauront mieux les conséquences et les règles. » [19]

En 1699, Boisguilbert accueilli avec enthousiasme l'annonce du remplacement de Pontchartrain par Chamillart au poste de Contrôleur général des finances. Chamillart avait été intendant de Rouen de 1688 à 1691 et Boisguilbert espérait qu'il aurait par cela un plus facile accès aux « manettes » du pouvoir. Toutefois ledit Chamillart n'avait pas reçu d'échos très élogieux à l'endroit de Boisguilbert et déclina les sollicitations de l'auteur du *Détail de la France*. Il fallut qu'il attende 1701 pour obtenir une entrevue, et encore Boisguilbert vit-il que, comme il le notera dans une lettre, sa présence ne faisait pas plaisir au contrôleur. Il revint immédiatement à la charge pour demander une autre entrevue, indiquant avec son excès d'enthousiasme habituel qu'il suffirait de trois heures de discussion pour sauver enfin le royaume de France[20], ce à quoi Chamillart répondit qu'il faudrait bien trois heures et trois mois, et il refusa la proposition.

Devant les portes closes du ministère, Boisguilbert s'attacha à mettre par écrit ses idées, résultant dans plusieurs essais ou traités qu'il composa de 1699 à 1705 et publia par la suite au hasard des circonstances. Ce fut d'abord le *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains*, la *Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs*, puis le *Factum de la France*.

Ces différentes publications attirèrent l'attention d'un autre penseur influent de l'époque : Vauban. Selon toute vraisemblance, les deux hommes se rencontrèrent pour la première fois vers 1695. Ils discutèrent des idées que Boisguilbert venait de développer dans le *Détail de la France* et auxquelles Vauban, moins dogmatique que son collègue, finirait en partie par se ranger. En 1704, il est attesté que Vauban reçut à nouveau Boisguilbert : ainsi, il est probable que notre économiste connaissait les idées économiques du célèbre maréchal, et que celui-ci avaient eu de nombreuses occasions de voir développer devant ses yeux les principes du *Détail* et du *Factum*. Cela n'empêchera pas bien entendu les deux hommes de se combattre par la théorie et de s'inspirer mutuellement. Boisguilbert n'exprima nullement de ressentiments à l'égard de Vauban, le présentant même comme « une personne de la première considération, tant par son mérite personnel que par l'élévation de ses emplois ». [21] À l'inverse, l'auteur de la *Dîme royale*, qui parut peu de mois après le *Factum de la France*, écrivit à Chamillart que Boisguilbert était « un peu éveillé du côté de l'entendement », avant d'ajouter que cela ne l'empêchait pas de fournir parfois de bons avis. [22]

Au-delà de son éclectisme et de son enthousiasme excessif, l'une des raisons qui fit refuser ses projets de réforme, sa réforme des impôts notamment, fut la poursuite, à son époque, de la guerre. Ce ne serait qu'en temps de paix, soutenait-on dans les hautes sphères du pouvoir, que de larges réformes

[19] 18 octobre 1701
[20] « Je maintiens qu'il ne faut que deux heures (pour rétablir les finances) parce que c'est une simple violence faite à la nature qu'il faut cesser et non rien créer ou former de nouveau » (Lettre de Boisguilbert à Chamillart, 18 juillet 1703)
[21] *Factum de la France*, chapitre XI.
[22] Lettre de Vauban à Chamillart, 26 août 1704

seraient possibles. Boisguilbert a répondu avec une diatribe remarquable, où se fait jour un style enfin épuré et même agréable. Citons donc ce passage, qu'il ajouta comme supplément au *Factum de la France* :

> « Faut-il attendre la paix pour faire labourer les terres dans toutes les provinces où la plupart demeurent en friche par le bas prix du blé… ? »
> « Faut-il attendre la paix pour faire payer les propriétaires de fonds par ceux qui les font valoir... et empêcher les marchands de faire banqueroute ? »
> « Faut-il attendre la paix pour faire cesser d'arracher les vignes.... pendant que les trois quarts des peuples ne boivent que de l'eau ?... Faut-il attendre que toutes les vignes soient arrachées pour donner permission au peuple de les cultiver ? Ce qui ne vaudrait guère mieux que d'appeler un médecin pour guérir un mort. »
> « Faut-il attendre la paix pour ordonner que les tailles seront justement réparties dans tout le royaume… ? »
> « Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille créatures qui périssent au moins toutes les années de misère, surtout dans l'enfance... parce que les mères manquent de lait, faute de nourriture ou par excès de travail, tandis que dans un âge plus avancé, n'ayant que du pain, de l'eau, sans lits, vêtements, ni aucuns remèdes dans leurs maladies..., elles périssent avant même d'avoir atteint le milieu de leur carrière ?... »
> « Faut-il attendre la paix pour mettre le roi en état de payer les officiers à point nommé... ? » [23]

La réponse ne suffisait pas à dissiper les doutes, bien au contraire. Non seulement les avis de Boisguilbert ne furent toujours pas suivis, mais le pouvoir émit même contre lui une lettre de cachet, signifiant son arrestation et son exil à Brive-la-Gaillarde ; en outre le *Factum* fut interdit. Dès lors Boisguilbert se réprouve, il s'excuse longuement. Il écrit au ministère que son exil causerait la ruine de sa famille, que cette l'idée de cette triste fin le conduit à se repentir, qu'il a d'ores et déjà brûlé ses manuscrits et qu'il promet d'arrêter avec les publications économiques.

La posture n'aura certainement pas impressionné le ministère, habitué à ces manœuvres, et cela d'autant plus que Boisguilbert était bien connu pour son intransigeance et son jusqu'au-boutisme. Et en effet, Boisguilbert ne cessa ni d'écrire ni de publier sur les matières économiques, seulement il se contenta de faire rééditer ses œuvres. Il le fit d'ailleurs avec un procédé habile : en substituant le nom de Vauban au sien, faisant passer son *Détail de la France* pour le *Testament politique de M. de Vauban, maréchal de France, et premier ingénieur du roi, dans lequel ce seigneur donne les moyens d'augmenter considérablement les revenus de la couronne par l'établissement d'une dîme royale ; et suppression des impôts, sans appréhension d'aucune révolution dans l'État*.

En 1708, Boisguilbert profite même du changement de Contrôleur général des finances pour réitérer ses sollicitations, se présentant plus modestement cette fois-ci. Les succès furent aussi maigres qu'auparavant, et c'est en proscrit, en *exilé de l'intérieur*, si l'on peut oser le mot, que Boisguilbert vivra ses dernières années.

Dans sa retraite forcée, il assista même, impuissant, à une sévère crise, qui choqua tous les contemporains. Incapable de mettre en œuvre ses idées pour réformer économiquement la France, il s'éteignit dans le désespoir le 10 octobre 1714.

[23] *Factum de la France*, supplément.

III.
SES IDÉES ÉCONOMIQUES

Un économiste peut-il ne pas avoir d'idées économiques ? Cette question, incongrue en apparence, se pose pour le cas Boisguilbert. Selon Horn, en effet, Boisguilbert n'est pas un théoricien, et s'il a bien des idées, il n'a pas de système. « Boisguilbert n'est pas un théoricien. […] Il n'a pas de « système » à lui, à une époque où tout le monde en confectionne (…). Boisguilbert saisit telle ou telle grande question que les faits imposent à son attention, l'examine sous toutes ses faces, sans trop se préoccuper de la rattacher à un ensemble de doctrines, de prin-cipes. » [24]

Faut-il cependant en conclure que s'il n'a pas de système, il n'a pas d'idées ? Non, évidemment. En tant qu'économiste, Boisguilbert a certaines idées éparses, mais non un système qui les lieraient ensemble dans un tout cohérent et uni. Ce défaut, qui en un sens n'en est pas un, fait que sur certains sujets, sa position est trouble, tant parce qu'il ne s'attache pas nettement à définir sa position, tant parce qu'il est impos-sible de prévoir ce qu'il pense d'un sujet par sa position connue sur d'autres. Sa conception de la monnaie, pour prendre un exemple vrai-ment significatif, n'est pas liée à sa conception de la richesse ou du commerce. Difficile à définir, elle a divisé les commentateurs. Pour les uns, Boisguilbert est le partisan d'une monnaie marchandise, fondée sur l'or ou l'argent. Pour d'autres, n'ayant pas formellement condamné les altérations monétaires, il considère la monnaie comme un simple signe, fondé sur la confiance. Des deux idées, assez étrangères l'une à l'autre, la position exacte de Boisguilbert est impossible à définir précisément, car il n'en fournit aucune de manière rigoureuse.

Décrié en son siècle comme un rêveur et un faiseur de projets, Boisguilbert n'est pas cependant un pur idéaliste : il croit au bien-fondé et même à la logique de ce qu'il appelle son système, mais qui n'est qu'une somme d'idées, système qui, selon lui, fut appliqué par le passé. Il le croit également simple à mettre en œuvre, comme le prouve l'un des sous-titres de ses œuvres : *Factum de la France, ou moyens très faciles de faire recevoir au Roi quatre-vingt millions par-dessus la capitation, praticables par deux heures de travail de Messieurs les ministres*, etc.

Boisguilbert pensait aussi que ses idées étaient fondées sur la nature des choses, ce qui fut vrai en maints endroits, mais il eut recours pour le prouver à une soi-disant expérience qu'il n'avait pas. « Le zèle que j'ai pour le service du Roi et la grandeur de votre ministère, écrivit-il une fois à Pontchartrain, ne me permet point d'étouffer les lumières que j'ai acquises par quinze années de forte application au commerce et au labourage, auxquels seuls je suis redevable de ma fortune… » [25] Jugée d'après les faits biographiques, cette expérience de terrain nous apparaît bien mince.

Quelles sont donc, s'il y en a, ses principales idées économiques ? Disons d'abord qu'il y a dans ses œuvres certaines constances, dont la première et la plus aisément repérable est d'accuser le ministère Colbert et d'affirmer un déclin français depuis 1660. Son accusation, cependant, est imprécise et exagérée. Imprécise d'abord, parce qu'il charge sans nuance Colbert et ses successeurs et reste flou sur les dates qu'il attri-bue au début du déclin ; exagérée ensuite, car nombreux sont les maux économiques qui tirent leur origine plusieurs siècles avant Colbert, et que ce ministre ne fit que poursuivre. Plusieurs

[24] J.-E. Horn, *L'économie politique avant les Physiocrates*, 1867, p.136 ; p.80
[25] Lettre de Boisguilbert à Pontchartrain, 3 mai 1691

commentateurs de l'œuvre de Boisguilbert au XVIIIème siècle critiquèrent Boisguilbert pour cet excès. Voltaire, par exemple, défendra Colbert, trop chargé par l'auteur du *Détail* : « Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et par conséquent cette opulence dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1702, on avait encore l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État. Un Boisguilbert, lieutenant général au baillage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France* en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689 ; et, même dans cette guerre, le corps de l'État, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. » [26]

Une seconde constante, qui n'est pas pleinement une idée, est la description de la misère du peuple et l'enrichissement des collecteurs d'impôt sur son dos. C'est dans ces passages que son style est le moins ampoulé et son énoncé le plus clair. Son indignation s'exprime avec hauteur et verve. Les accusations pleuvent : « Que l'on jette les yeux sur une contrée désolée… et que l'on en demande la raison même aux enfants qui ne font que quitter la mamelle, ils ne bégayeront point pour dire que c'est l'ouvrage des traitants, apprenant par là à parler. » « En France, un traitant ne se soucie guère que tout périsse après lui, pourvu qu'il fasse sa fortune. » « Les fermiers du roi ont cru ne pouvoir mieux faire le profit du maître qu'en détruisant tout, et causant plus de ravages que des armées ennemies qui auraient entrepris de tout désoler. » [27]

Il faut dire que la misère du peuple était réelle et parfaitement décrite par d'autres observateurs de l'époque. Que l'on cite, à titre d'exemple, le très fameux Mémoire que Fénelon fit parvenir au Roi en 1695, année même où parut le *Détail de la France* :

> « Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants et qui ont été jusqu'ici passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dé-peuplent ; tous les métiers langissent et ne nourrisent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti… Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions… Vous êtes importuné de la foule de gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras ; car tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne nepeut plus vivre que de vos dons. »

Boisguilbert, de manière claire, fait reposer ses théories sur une observation de la réalité économique, réalité noire, qui n'est que disette, misère et famine. Mais si ses principes finissent parfois par être justes, ce n'est pas toujours par la rigueur des faits observés. Boisguilbert est en effet un collecteur de faits peu scrupuleux, quoique Michelet ait pu dire avec beaucoup d'excès que « le grand historien de la France pour cette fin du [XVIIIème] siècle est Le Pesant de Boisguilbert. » [28] Gilbert Faccarello parle cependant de la construction par Boisguilbert d'une « histoire de France simplifiée et

[26] Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chapitre 30
[27] Passages cités par Cadet, *op. cit.*, Institut Coppet, 2014, p.47
[28] *Histoire de France*, tome XIII, p. 280.

idéalisée ». [29] Félix Cadet, dans son étude classique sur Boisguilbert, a également bien reconnu ce défaut de son héros :

> « Boisguilbert sait mal l'histoire en général, et notamment celle du passé de la France ; ou plutôt, pour être juste, il ne la savait pas mieux que son époque, peu familière avec la critique historique. » [30]

C'est ainsi souvent par hasard, ou par une altération volontaire des faits historiques, que la réalité en vient à confirmer, dans les écrits de Boisguilbert, les théories qu'il développe. C'est même quand il est le plus loin de l'observation pure et de la possibilité de prouver par les faits, que Boisguilbert apporte des idées lumineuses. Voyons-en à présent quelques unes.

1- La définition de la richesse

Dans sa brève *Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs*, Boisguilbert, se sortant un instant des polémiques politiques, a établi avec la plus grande netteté la fausseté de l'idée selon laquelle les métaux précieux formeraient la richesse. « Ce n'est ni l'étendue du pays que l'on possède, ni la quantité d'or et d'argent, que la corruption du coeur a érigés en idoles, qui font absolument un homme riche et opulent : elles n'en forment qu'un misérable. […] Il s'en faut beaucoup qu'il suffise pour être riche de posséder un grand domaine et une très grande quantité de métaux précieux, qui ne peuvent que laisser périr misérablement leur possesseur, quand l'un n'est point cultivé, et l'autre ne se peut échanger contre les besoins immédiats de la vie, comme la nourriture et les vêtements, desquels personne ne saurait se passer. Ce sont donc eux seuls qu'il faut appeler richesses. » [31] À la conception mercantiliste de la richesse, Bosiguilbert subsitue donc déjà une idée plus juste, celle qui sera reprise par Cantillon puis par les économistes classiques : les richesses sont les biens, les denrées qui peuvent être utiles aux hommes, et non les métaux précieux. Conscient peut-être d'avoir trouvé une vérité nouvelle, du moins une vérité oubliée, Bois-guilbert la répète et la précise à plusieurs reprises :

> « La richesse n'est autre chose que le pouvoir de se procurer l'entretien commode de la vie, tant pour le nécessaire que pour le superflu. » [32]

> « La richesse n'est autre chose qu'une jouissance entière, non seulement de tous les besoins de la vie, mais même de tout ce qui forme les délices et la magnificence » [33]

Par ces passages, il est impossible de ne pas convenir que notre auteur étend aux biens superflus, de luxe ou d'apparat, la dénomination de richesse, et qu'ainsi est richesse pour lui non seulement ce qui est utile, mais aussi ce qui *semble l'être, dans l'esprit de certains hommes*. Ces considérations sont importantes pour suggérer quelle pouvait être sa théorie de la valeur, bien qu'il ne la formule pas explicitement.

[29] Faccarello, *op. cit.*, p.137
[30] Cadet, *op. cit.*, Institut Coppet, 2014, p.81
[31] *Dissertation sur la nature des richesses*, Institut Coppet, 2014, p.6
[32] Détail de la France, partie 2,
[33] *Factum de la France*, chapitre 5

2- Laissez-faire la nature

Présenter Boisguilbert comme un auteur libéral est une description qui fait débat et a été à l'origine de longs développements.

Quand Félix Cadet présentait Boisguilbert comme un véritable libéral, Albert Talbot en prenait volontairement le contrepied et tâchait de prouver que dans chaque domaine du savoir économique, il s'était écarté vigoureusement des futurs idéaux libéraux. « Boisguilbert n'est pas un libre-échangiste, note-t-il par exemple au sujet du commerce international. Il n'a pas une entière confiance dans les lois de la nature ; leur libre jeu ne suffit pas toujours pour procurer les bons prix et il faut alors, selon lui, intervenir et aider la nature. » [34] Toutefois, dans ce cas comme dans les autres, l'interprétation des écrits de Boisguilbert est excessive, comme le fut également, dans un autre excès, celle des partisans du Boisguilbert libéral. Boisguilbert énonce cette idée de l'in-tervention publique comme une solution d'un cas particulier, différent du cas général où le libre-échange est évidemment avantageux. Il est donc assez spécieux de caricaturer son propos et, après avoir dénaturé son intention, d'en conclure comme Talbot le fait que *ce qui vaut pour les blés doit valoir pour le reste des marchandises*, et qu'ainsi Boisguilbert est un protectionniste. Tout aussi fallacieux est l'argument dont il se sert pour expliquer que puisque Boisguilbert ne critique pas tels ou tels points, comme les monopoles ou les réglements, il les cautionne ou mieux les soutient. [35]

Mais la question de l'appartenance de Boisguilbert au courant libéral n'en est pas moins posée. La solution vient peut-être de la distinction à établir entre son idée du laissez-faire et celle qui prévalut à partir du XVIIIème siècle. Tâchons de la rendre claire.

Chez Boisguilbert, il ne s'agit pas de laissez faire les hommes, de laissez faire les intérêts particuliers ou de laissez faire les méchanismes de marché. On ne peut dire son avis précis sur ces points ; ce qu'il a en tête plutôt, c'est l'harmonie de la nature, c'est l'intervention de la Providence pour réguler l'ordre du monde. Les termes « nature » et « Providence » reviennent d'ailleurs régulièrement dans le cours des ouvrages de Boisguilbert, et il n'est pas permis de se tromper sur l'in-terprétation de certaines formules, dont nous donnerons ici une illustration :

> « La nature ne tarde guère à punir la rébellion que l'on fait à ses lois, comme on n'en a que trop fait l'expérience. » [36]
>
> « La nature ne connaît ni différents États ni divers souverains, ne s'embarrassant pas non plus s'ils sont amis ou ennemis, ni s'ils se font la guerre, pourvu qu'ils ne la lui déclarent pas. » [37]
>
> « La nature ne respire que la liberté. » [38]
>
> « Il n'y avait qu'à laisser faire la nature, comme partout ailleurs, et la liberté, qui est la commissionnaire de cette même nature, n'aurait pas manqué de faire une compensation avantageuse, qui aurait formé un très grand bien de deux très grandes misères. » [39]

[34] Talbot, *Les théories de Boisguilbert*, 1903, p.55
[35] *Ibid.*, pp.97-98
[36] *Dissertation sur la nature des richesses*, chapitre 1
[37] *Ibid.*, chapitre 5
[38] *Traité des grains*

> « Il n'est pas question d'agir, il est nécessaire seulement de cesser d'agir avec une très grande violence que l'on fait à la nature, qui tend toujours à la liberté et à la perfection. » [40]

De ces citations se dégage un concept, qui n'est pas encore par-faitement clair chez Boisguilbert, celui d'un ordre naturel. Boisguilbert a bien conscience du fait que certaines lois immuables déterminent la course des évènements et qu'en particulier, les phénomènes écono-miques sont soumis à un certaine nécessité naturelle.

Mais quelles sont ces lois naturelles ? Boisguilbert est plus silencieux sur ce point pourtant crucial, et indique uniquement que la nature agit par la liberté, que celle-ci est la « commissionnaire » de la nature.

Ainsi, laissez faire la nature pourrait signifier laissez libre, tout com-me chez le marquis d'Argenson, par exemple, qui défendit le laissez faire dans les termes de : « laissez libre, et tout ira bien ». [41] Une telle interprétation, qui est probable mais non certaine, est confortée par les aperçus de Boisguilbert sur la question, majeure à l'époque, du com-merce des grains. Sur ce sujet, Boisguilbert est clairement libéral, et son propos se résume à ces mots : il faut laisser libre. Une phrase tirée du *Factum de la France* est particulièrement éclairante :

> « Les Traitants ont donné *trop peu d'attention* à la répartition des Tailles, et *trop d'attention* au commerce des blés et des liqueurs, dont il fallait absolument laisser l'économie à la nature, comme partout ailleurs. » [42]

Dans ce passage, Boisguilbert réitère une double accusation : d'un côté les Traitants, agents de l'État, sont coupables de ne pas avoir suffisamment pris soin de la répartition de l'impôt de la taille ; de l'autre, ils le sont d'avoir voulu s'occuper du commerce des céréales, qui devrait être laisser à l'iniative individuelle. La nature, au fond, paraît bien être chez Boisguilbert un autre mot pour *la liberté des individus*.

D'ailleurs, il est à remarquer que sur la question du commerce international, Boisguilbert se fit plus libéral, ce qui le distingue au passage de Vauban, resté mercantiliste. Boisguilbert est pacifique comme les libéraux : il considère que le commerce est un facteur de paix. « La paix et l'équilibre, note-t-il dans une belle phrase, ne peuvent être que le résultat de la liberté des échanges. » [43] De cette conclusion et d'autres, notamment celle sur l'harmonie des différentes professions, il aboutit à la reconnaissance de la fraternité entre les peuples, à une sorte d'harmonie générale des intérêts, en tout point contraire aux antagonismes de Marx, et sur différents points annonciatrices des travaux de Frédéric Bastiat. Boisguilbert écrit en effet :

> « Il y a solidarité nécessaire d'intérêts, non seulement d'homme à d'homme, et de province à province dans un même État, mais encore de pays à pays. » [44]

---

[39] *Factum de la France*, chapitre 5
[40] *Dissertation sur la nature des richesses*, chapitre 6
[41] Cf. André Alem, *Le marquis d'Argenson et l'économie politique au début du XVIIIème siècle*, Institut Coppet, 2015. Il est clair que chez d'Argenson le laissez-faire ne s'accompagne plus de la mention à la nature ou à la Providence.
[42] *Factum de la France*, chapitre 4
[43] *Ibid*.
[44] *Ibid*., chapitre 5

Toutes ces idées libérales ont fait dire à Faccarello que le système de la main invisible était déjà en germes chez Boisguilbert : « Au plan *économique*, la première apparition *rigoureuse* de la principale proposition libérale [la main invisible] se trouve chez Boisguilbert. » [45] C'est peut-être là encore un élément pour la connaissance de Boisguilbert. Sans le ranger nécessairement dans une école, il est possible de dégager quelles furent ses principales idées : nous avons tâché de le faire dans cette rapide présentation. Le « mystère Boisguilbert », comme a pu récemment le définir Michel Leter, restera cependant : il restera encore une quête de sens à effectuer, une relecture de Boisguilbert à accomplir, pour améliorer sans cesse notre connaissance d'un économiste qui, aux confluents de nombreux courants qu'il a participé à faire naître, est condamné à rester ce qu'il fut dans sa vie : un original.

A. T.

[45] Faccarello, *op. cit.*, p.12

[ZOOM SUR]

« Paix et liberté » (2/2)

La question de la paix chez les économistes français

PARTIE 2 :
PACIFISME ET COSMOPOLITISME DES PHYSIOCRATES

« Notre politique étrangère s'appelle paix. »
— Mirabeau

Les physiocrates sont les premiers à avoir posé scientifiquement les principes du libre-échange, et, d'une manière générale, du libéralisme économique. Or ce sont ces principes mêmes qui mènent irrémédiablement à la paix : nous venons de le voir à plusieurs reprises. L'un des physiocrates, l'abbé Roubaud, a exprimé avec une certaine fierté cette vérité que le libéralisme économique, défini rationnellement, ne peut mener qu'à la paix entre les nations. Il s'est ainsi vanté du fait d'avoir posé, avec ses amis de l'école physiocratique, les principes sur lesquels la paix universelle serait la seule politique possible.

« Nous ne donnons pas ici des projets de paix universelle, les projets n'ont été peut-être jusqu'à présent que des rêves de gens de bien ; mais nous exposons des principes de paix universelle, et ces principes sont puisés dans l'ordre ineffaçable de la nature. Qu'on nous prouve que les lois de la nature ne doivent pas donner le repos au monde, et que Dieu a mis les hommes sur la terre pour qu'ils s'entrégorgent et s'entredétruisent ; alors nous rougirons d'avoir voulu confondre les peuples en un seul peuple, en une seule famille dans le sein de la paix, de l'abondance et du bonheur. » (Roubaud, 1769, p.361-362)

La définition de la richesse fournie par les physiocrates les pousse à ne pas sombrer dans la défense aveugle de la guerre. Pour eux, la grandeur d'une nation se mesure à sa population et au bien-être dont ses habitants jouissent. En accord avec cette conception, les militaires ne sont pas vus comme des agents productifs. Ils détruisent beaucoup, et leur solde est pris sur le contribuable, rappelle Quesnay dans ses *Maximes*. (1757b, pp.355-357)

Les guerres sont donc improductives selon les physiocrates, et quand bien même l'une d'elle pourrait-elle s'avérer avantageuse pour le Trésor public (ce dont ils doutent, avec raison), l'honneur de la nation en perdrait suffisamment pour rendre méprisable et non souhaitable une telle attaque.

> « Un bon gouvernement, affirme ainsi Quesnay, exclut tout prétexte absurde de guerre pour le commerce, et toutes autres prétentions mal entendues ou captieuses dont on se couvre pour violer le droit des gens, en se ruinant et ruinant les autres. Car pour soutenir ces entreprises injustes, on fait des efforts extraordinaires par des armées ni nombreuses et dispendieuses qu'elles ne doivent avoir d'autres succès qu'un épuisement ignominieux qui flétrit l'héroïsme des nations belligérantes et déconcerte les projets ambitieux de conquête. » (Quesnay, 1757a, p.658)

Comme on le lit clairement dans l'extrait, mener des guerres pour soutenir le commerce est selon Quesnay une grande erreur, car ces guerres ne forment que des monopoles, dont il dit ailleurs qu'ils sont « toujours funestes aux nations qui ne distinguent par leurs intérêts de celui de leurs commerçants, et qui se ruinent à soutenir des guerres pour assurer, aux agents nationaux de leur commerce, un privilège exclusif qui leur est préjudiciable à elles-mêmes. » (Quesnay, 1766, pp.489-490)

Un autre physiocrate, Mercier de la Rivière, a tiré de ces faits toutes leurs conséquences et a très bien décrit l'unité d'intérêt de toutes les nations : cette idée que l'enrichissement d'une nation ne peut faire autrement que provoquer l'enrichissement des autres, et que de cette façon toutes les nations ne font qu'une, et que tous les peuples sont frères, ainsi que Dieu l'a voulu :

> « Par l'ordre de la Nature, le bonheur particulier de chaque Nation est destiné à l'accroissement du bonheur général des autres Nations ; pour en profiter, elles n'ont autre chose à faire que de n'en point contrarier les influences ; de ne point mettre des entraves à la liberté qui doit les rapprocher, les unir, ne faire d'elles qu'une seule Société. » (Mercier de la Rivière, 1792, pp.242-243)

C'est la doctrine que nous avons trouvé chez Sully, mais y est désormais ajouté l'impératif du laissez-faire et du respect de l'ordre naturel comme principe structurant. Y est aussi ajoutée une argumentation serrée, qui rend l'engagement pacifiste plus utile car plus solide.

Cet engagement, dans quels termes s'exprime-t-il au sein de l'école physiocratique ? Si l'on reprend les écrits de Mercier de la Rivière, on trouve une « Lettre sur les économistes » (par les *économistes*, il faut entendre les *physiocrates*, car ils se faisaient appeler « les économistes »), dans lequel il a résumé la position de l'école sur l'union naturelle entre les nations :

> « L'Économiste embrasse dans ses vues toutes les Nations policées ; il les considère comme ne formant entre elles qu'une seule et même famille ; il les voit toutes naturellement unies par les liens d'une unité réciproque ; il en conclut que la paix est le seul état qui convienne à leur intérêt commun ; que cet intérêt commun, qui, pour elles, comme pour le simple particulier, constitue dans la sûreté de leurs droits de propriété, et dans la liberté de les exercer, doit être la base de leur politique, qu'il doit dicter tous leurs traités, attendu que, sans lui, sans sa garantie, il est impossible de rendre les traités durable, de leur donner aucune solidité. » (Mercier de la Rivière, 1792, p.245)

La seule solution, assure Mercier de la Rivière, pour qu'une nation puisse profiter des avantages de la liberté et de la propriété, c'est qu'elle ne porte pas atteinte à la liberté et à la propriété des autres nations, sans quoi elle se perdra, et ces deux éléments avec elle, dans le tourbillon de luttes guerrières incessantes. Et cet avertissement, qui est presque un ordre, Mercier de la Rivière l'énonce avec force :

> « Une nation ne peut établir solidement ses droits de propriété et sa liberté que sur le devoir qu'elle se fait de ne jamais attenter sur les droits de propriété et sur la liberté des autres peuples. » (Mercier de la Rivière, 1767, p.533)

La paix, et, avant elle, la pacification et la démilitarisation, sonnent donc comme autant d'impératifs pour les gouvernements.

Viennent ensuite les conseils, d'ordre organisationnel ou politique. Les physiocrates proposent l'établissement de confédérations, notamment une grande confédération européenne. Et Mercier de la Rivière de noter : « Une confédération générale est l'état naturel de l'Europe. » (Mercier de la Rivière, 1767, p.531) Et plus loin, le même auteur en vient à souhaiter une confédération mondiale des nations, qui réunirait les différents peuples dans un même ensemble, pour protéger ensemble leurs droits et leurs libertés. Il anticipait donc aussi bien l'Union Européenne que l'Organisation des nations unies.

Ce qu'il y a de très intéressant, quand on étudie l'avis des physiocrates en tant qu'école de pensée, c'est de le mettre en balance avec la position de l'un des leurs, le plus jeune d'entre eux : Pierre-Samuel Dupont de Nemours (1739-1817). Économiste brillant, il semble, sur le sujet de la paix et de la guerre, s'être détaché encore davantage que les autres des préjugés mercantilistes favorables à la guerre. Dans quelques morceaux de grande vérité, il les attaque sans ménagement :

> « Les Peuples les plus sages se sont fait des guerres sanglantes pour des prétentions insensées et ruineuses ; aucun n'a voulu voir qu'une guerre de commerce n'était jamais qu'une barbare extravagance qui va directement contre son objet ; que l'on ne pouvait attaquer le commerce de ses voisins, sans diminuer le sien propre ; et que s'opposer aux ventes de son ennemi, c'était borner ses achats, c'était lui enlever le moyen de payer les choses que l'on serait bien-aise de lui vendre, que l'on a besoin indispensable de lui vendre. » (Dupont de Nemours, 1764, p.15)

Il faudra bien avoir à l'esprit ce type de prise de position quand nous traverserons la Manche pour lire les aperçus des fondateurs anglais comme David Hume, qui resta parfois dans une certaine ambiguïté vis-à-vis des avantages du commerce et de la paix entre les nations.

Pour revenir maintenant à Dupont de Nemours et à ses idées sur les guerres commerciales, ces guerres que Colbert considérait comme naturelles et que les mercantilistes tous ensemble trouvaient utiles et productives, l'évidence est que notre auteur ne se rangera pas à de tels principes. C'est de toute sa force qu'il dénonça la guerre économique, celle que les nations se font avec les droits de douanes, les prohibitions, les quotas, etc., toutes des idées défendues par les mercantilistes et les protectionnistes de son époque. Nous avons d'abord cité un passage de la jeunesse de Dupont de Nemours ; citons maintenant une œuvre de sa maturité.

> « Les douanes, affirmera-t-il un jour devant l'Assemblée, sont une espèce d'hostilité réciproque entre les nations. Elles se font la guerre avec des impôts, même quand elles cessent de se la faire avec des canons, et il en est de cette guerre fiscale comme de toutes les autres ; les avantages les plus brillants qu'elle semble procurer ne valent pas les frais qu'elle coûte et les maux intérieurs qu'elle cause. » (Dupont de Nemours, 1796, p.875)

Comme le laissent supposer le ton et la date de ce passage, lors de la Révolution française, l'idéal pacifiste des physiocrates s'est transformé en actes. L'école de Quesnay avait perdu presque tous ses membres, sauf Dupont de Nemours et Louis-Paul Abeille. À l'Assemblée, c'est Dupont de Nemours qui se chargea de défendre l'idéal de ses amis, et dans un Projet de décret de 1790, il proposa qu'on écrive une loi pour garantir la paix, dont le premier article serait le suivant :

> « La Nation Française ne se permettra aucune guerre offensive pour s'emparer du territoire d'autrui, ni pour porter atteinte aux droits ou à la liberté d'aucune Nation. » (Dupont de Nemours, 1790)

L'Assemblée refusa le projet de loi, et notre politique étrangère ne prit pas ce virage pacifiste et non-interventionniste que les physiocrates, et les économistes libéraux dans leur ensemble, appelaient de leurs vœux. Cependant, à l'étranger, les physiocrates eurent de nombreux disciples, en Italie et en Allemagne notamment, qui conservèrent le même idéal pacifiste que leurs maîtres français, et diffusèrent ces nouvelles idées.

Quid des fondateurs anglais ?

Avant de passer aux successeurs français des physiocrates, Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat ou Gustave de Molinari, étudions brièvement, ainsi que nous l'avions promis, les conceptions des économistes anglais, précurseurs et immédiats successeurs d'Adam Smith.

Comme les citations à avenir le prouveront aisément, ils réprouvent généralement la guerre, quoique dans des termes moins absolus que les physiocrates. Thomas Hobbes, par exemple, condamne les guerres qu'il trouve habituellement ruineuses pour les nations qui les mènent, mais ne développe pas une pensée pacifiste par principe. Chez Locke, la guerre n'est presque pas considérée, à peine rappelle-t-il la banalité qu'une guerre d'agression est condamnable. C'est également des généralités, par exemple que l'échange international favorise la paix, que l'on trouve chez Nicolas Barbon puis Dudley North, quoiqu'il faille mentionner qu'ils écrivent en 1690 et 1691, c'est-à-dire bien avant Montesquieu.

Significative est l'attitude adoptée par David Hume, car elle est pacifiste, mais dans des termes moins clairs et moins absolus que chez les Français de la même époque. Qu'on considère par exemple ce passage :

> « L'accroissement de la richesse et du commerce, chez une nation quelconque, bien loin de pouvoir blesser l'intérêt des autres, contribue, la plupart du temps, à l'extension de leur propre opulence : et qu'aucun État ne réussirait à faire faire de grands pas à son industrie et à son commerce, si l'ignorance, la paresse et la barbarie régnaient chez les peuples qui l'environnent. » (Hume, 1752, p.343)

La plupart du temps ? Voilà bien la différence entre l'auteur anglais et ses homologues physiocrates, qui n'admettaient aucune exception, et affirmaient que tous les peuples étaient frères.

Dans certaines parties de l'œuvre économique de David Hume, on rencontre cependant certains passages dans lesquels le cosmopolitisme s'affiche le plus clairement possible, comme dans ces lignes souvent citées :

> « J'oserais donc déclarer que non seulement comme homme, mais encore comme sujet Anglais, je fais des vœux pour voir fleurir le commerce de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne et de tous les pays que je viens de citer verraient s'accroitre leur prospérité réciproque, si les souverains et les ministres qui les gouvernent adoptaient de concert des vues plus bienveillantes et plus libérales. » (Hume, 1752, p.348)

Ces vues sont partagées et exposées quasiment à l'identique par un autre économiste anglais de l'époque, Josiah Tucker, qui résumait sa position en disant : « Guerres, conquêtes et colonies, tel est le système présent de notre nation ; et le mien est juste le contraire. » (Lettre de Tucker à Lord Kames, 18 octobre 1761)

Adam Smith

Étant donnée la filiation bien connue entre Adam Smith et les économistes français, ainsi que les attaques virulentes qu'il porte envers le mercantilisme, on pourrait s'attendre à ce que l'économiste écossais se positionne fortement en faveur de la paix. Cette caractérisation, généralement vraie, doit cependant être nuancée, ainsi que nous le verrons. Pour ce qui concerne la question de la guerre et de la paix, Adam Smith s'inspire davantage de ses prédécesseurs anglais, que des physiocrates français, qu'il avait pourtant rencontrés et chez qui il puisa de nombreux principes.

Adam Smith, généralement opposé au militarisme, a cependant des mots parfois étonnant, comme ceux-ci :

> « Au milieu de la guerre étrangère la plus désastreuse, il peut arriver fréquemment que la plupart des manufactures parviennent à l'état le plus florissant, et qu'au contraire, au retour de la paix, elles viennent à déchoir. » (Smith, 1776, liv. IV, ch. I, t. I, p.411)

Il qualifie aussi, de manière assez étonnante, l'art de la guerre comme « sans contredit le plus noble de tous ». (Smith, 1776, t.II, p.191)

Pour Adam Smith le problème de la guerre réside dans l'esprit de monopole, car sans cela le commerce pacifierait et unifierait les peuples :

> « Le commerce, qui naturellement devrait être, pour les nations comme pour les individus, un lien de concorde et d'amitié, est devenu la source la plus féconde des haines et des querelles. Pendant ce siècle et le précédent, l'ambition capricieuse des rois et des ministres n'a pas été plus fatale au repos de l'Europe, que la

> sotte jalousie des marchands et des manufacturiers. L'humeur injuste et violente de ceux qui gouvernent les hommes, est un mal d'ancienne date, pour lequel j'ai bien peur que la nature des choses humaines ne comporte pas de remède ; mais quant à cet esprit de monopole, à cette rapacité basse et envieuse des marchands et des manufacturiers, qui ne sont, ni les uns ni les autres, chargés de gouverner les hommes, et qui ne sont nullement faits pour en être chargés, s'il n'y a peut-être pas moyen de corriger ce vice, au moins est-il bien facile d'empêcher qu'il ne puisse troubler la tranquillité de personne, si ce n'est de ceux qui en sont possédés. » (Smith, 1776, t.I, pp.457-458)

En cela, certainement, il dit vrai et offre des réflexions éclairantes. Il faut cependant avouer que nous sommes loin des tirades pacifistes des physiocrates.

Jeremy Bentham

Jeremy Bentham (1748-1832), disciple d'Adam Smith, pousse l'idéal pacifiste plus loin que son maître. Bentham, qui fut par ailleurs l'un de ceux qui forgèrent le terme « international », est l'auteur d'un projet de paix perpétuelle, digne de l'abbé de Saint-Pierre : *A plan for an universal and perpetual peace* (in Bentham, 1786-1789), où il énonce et défend son pacifisme.

Dans ce projet, Bentham indique la nécessité de rompre avec la guerre et de diminuer le nombre des armées. « Toute guerre est ruineuse en son essence » clame-t-il énergiquement. (Bentham, 1786-1789, p.559) Il condamne également la colonisation comme étant à la fois injuste et improductive. (p.547) Sans colonies, l'Angleterre pourrait se passer d'une flotte militaire importante, et pourrait avancer vers un désarmement progressif.

Il propose enfin, pour aider à établir la paix et à la maintenir, un tribunal d'arbitrage international (Bentham, 1786-1789, p.552), digne de la SDN future et semblable au projet d'un Mercier de la Rivière.

Thomas R. Malthus

Malthus (1766-1834) ne partage pas avec Bentham le même scepticisme instinctif face à la guerre, et pourrait presque figurer dans le camp des bellicistes. Cette tendance au mieux nuancée s'illustre aussi par la recommandation de la part de l'auteur anglais de mesures protectionnistes pour soutenir l'agriculture. Si la paix n'obtient pas son complet dévouement, c'est que Malthus considère en effet la guerre comme un moyen, certes pas le meilleur, mais un moyen efficace de faire pression à la baisse sur la population, et ainsi de solutionner la question de la population. Les citations signalant cet effet abondent dans l'œuvre de Malthus, et c'est pourtant chez Sismondi, qui a plus tard repris ces idées de Malthus et les a exprimées avec encore davantage de force, que nous en trouvons la plus claire expression : « Comme la peste, la guerre et la famine maintiennent le niveau entre les générations naissantes et la nourriture que la terre peut leur fournir. » (1819, t.II, p.248)

David Ricardo

Ricardo (1772-1823) n'est pas beaucoup plus expansif sur la question de la paix et de la guerre. Les seules questions qu'il prend la peine de traiter dans ses différents écrits sont l'influence des conflits armées sur le niveau des salaires et le financement des guerres, avec étude comparée des deux solutions que sont l'emprunt et l'impôt.

Ricardo était un pacifiste, aucun doute ne peut subsister à la lecture des propos qu'il tient sur le financement des conflits : on le voit constamment heureux que ce financement soit si difficile et que tous les moyens soient également défectueux. Cependant il n'expose pas de projet de paix, et, s'il parle bien du libre-échange, il ne prend pas la peine de mentionner bien en détail ses effets sur la fraternité des peuples.

James Mill

Le nom de James Mill (1773-1836) mérite d'être cité ici car il a défendu la cause du pacifisme contre les attaques de certains économistes, dont Thomas Spence. Ce dernier considérait que le commerce extérieur était un facteur de guerre. Mill répondit en prouvant les effets pacifiques du commerce. (1808, pp.97-102 et pp.111-116) Notons en outre que dans l'article « Colony », qu'il écrivit pour l'*Encyclopadiea Britannica* (Mill, 1824), James Mill démontre que les colonies sont ruineuses en plus d'être un facteur considérable de conflits.

L'idéal pacifiste s'est développé à travers tous les auteurs de l'école classique : Mac Culloch, Senior, Torrens, John Stuart Mill, Fawcett, etc.

Chez certains auteurs, comme Richard Cobden, le pacifisme devient même la principale clé de l'action politique et du discours économique. « Je vois dans le libre-échange le principe qui agira sur la société humaine comme le principe de gravitation agit sur l'univers physique — en rapprochant les hommes, en écartant les antagonismes de race, de religion et de langue, et en nous unissant par les liens de la paix éternelle. » (Cobden, 1870, pp.362-363) Cobden propose une politique non-interventionniste, impliquant un désarmement massif tant en termes de forces sur terres que sur mer. Dans l'ensemble de l'économie politique anglaise, ce fut une position isolée.

PARTIE 3 :
« PAIX ET LIBERTE » : L'IDÉAL PACISITE DES DISCIPLES DE J.-B. SAY

« L'économie politique est la science
par excellence de la paix. »
— Horace Say

Dans notre pays, les doctrines très arrêtées des Physiocrates en faveur de la paix et de la fraternité des nations restèrent prégnantes pendant plus d'un siècle. Ce fut l'époque de l' « École de Paris », une grande tradition en économie politique qui remonte à Jean-Baptiste Say, économiste classique disciple d'Adam Smith, et qui s'étend jusqu'aux premières années du XXème siècle.

Jean-Baptiste Say

En France, Jean-Baptiste Say (1767-1832), reprenant cet héritage physiocratique, s'évertua à prouver que la guerre était néfaste dans tous les cas pour les nations industrielles. « Plus un État est industrieux, écrivit-il, et plus la guerre est pour lui destructive et funeste. Lorsqu'elle pénètre dans un pays riche de ses établissements agricoles, manufacturiers et commerciaux, elle ressemble à un feu qui gagne des lieux pleins de matières combustibles ; sa rage s'en augmente, et la dévastation est immense. » (Say, 1841, p.485)

Et Jean-Baptiste Say mentionne tous les frais qu'occasionnent les guerres, et il a soin de préciser qu'il faut bien voir « ce que l'on ne voit pas », aurait dit Bastiat, en sus de ce que l'on voit : « La guerre coûte plus que ses frais ; elle coûte ce qu'elle empêche de gagner. » (Say, 1841, p.483) C'est la fameuse notion de coût d'opportunité.

En examinant tous les coûts des guerres, Say ne peut s'empêcher de conclure que jamais une guerre ne fut avantageuse, et que « la guerre la plus heureuse est un fort grand malheur. » (Say, 1840, p.523) « On finira par comprendre qu'il n'est point dans l'intérêt des nations de se battre ; que tous les maux d'une guerre malheureuse retombent sur elles ; et que les avantages qu'elles recueillent des succès sont absolument nuls. » (Say, 1841, p.485)

Comment, cependant, obtenir la paix ? Cette question, Say ne la néglige pas. Selon lui, on parviendra à l'âge de la paix d'abord et avant tout en diffusant les principes de la science économique, qui prouve que toute guerre est une dépense improductive et immorale. Plus qu'une instance internationale, il faut selon lui se mettre en mesure d'obtenir la paix, par exemple en abandonnant les colonies et en établissant le libre-échange intégral.

Frédéric Bastiat

Disciple de Richard Cobden et de Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat est naturellement un pacifiste. Pour lui, l'opposition au socialisme et l'opposition au militarisme et à la colonisation ne sont que deux faces d'une même pièce : la lutte contre ce qu'il nomme la spoliation. Or si le socialisme représente la spoliation à l'intérieur, « la spoliation au dehors s'appelle guerre, conquêtes, colonies. » (Bastiat, 1845, p.11)

Bastiat est célèbre pour avoir cherché à prouver que les relations économiques étaient toujours et nécessairement harmonieuses. En vérité, il avait une telle confiance dans les harmonies économiques et dans les vertus pacificatrices du libre-échange qu'il se positionnait en faveur d'un désarmement massif. (Bastiat, 1850) Ce désarmement, cependant, ne pourrait intervenir sans la levée de tout protectionnisme. Dans son analyse de la guerre, en effet, Bastiat signale bien que les conflits armés résultent habituellement des politiques économiques restrictives. « Les barrières, remarque- t-il, constituent l'isolement, l'isolement conduit à la haine, la haine à la guerre, la guerre à l'invasion. » (Bastiat, 1846, p.116) Confiant dans les vertus du libre-échange, impassible devant les haines des nations étrangères, il résumait ainsi son programme : « Liberté au-dedans, paix au dehors, voilà tout le programme. » (Bastiat, 1849, p.419)

Pour Bastiat, la pédagogie pacifiste peut prendre des formes que n'avait pas indiqué J.-B. Say, comme l'organisation de congrès pour la paix. Ces congrès, en effet, peuvent permettre de « hâter le dénouement inévitable » (Bastiat, 1862, p.198), c'est-à-dire d'amener à la paix, qui est dans l'intérêt de chacune des nations.

À Paris, en 1849, eut lieu le second congrès international des amis de la paix. Furent présents tous les grands économistes français de l'époque : Bastiat, Dunoyer, Molinari, Chevalier, Horace Say, et Joseph Garnier.

Cet exemple en a provoqué d'autres. En 1867, lors de la création de la Ligue Internationale et Permanente de la Paix, tous les grands économistes libéraux de l'époque furent présents : Paul Leroy-Beaulieu, Michel Chevalier, Joseph Garnier, et Frédéric Passy. Ce dernier mérite un plus grand développement que les autres.

Frédéric Passy

Frédéric Passy, économiste libéral oublié, fut le récipiendaire du tout premier Prix Nobel de la Paix jamais décerné, en 1901, parce qu'il consacra sa vie à convaincre les peuples de l'absurdité de la guerre. « La guerre n'est plus seulement un crime, elle est une absurdité. Elle n'est pas seulement immorale et cruelle, elle est bête. Elle n'est plus seulement un meurtre en grand, elle est le suicide et la ruine volontaires. » (Passy, 1894, p.68)

Pour Passy, le fléau de la guerre sera vaincu par le rapprochement des peuples. « Le jour viendra, il vient, je l'espère, où toute guerre européenne sera une guerre civile. » (Passy, 1861, p.578)

Passy n'est pour autant pas un original. Il se sert des mêmes arguments que ses prédécesseurs du XVIIIème siècle. Cependant, il représente l'aboutissement de cette démarche. Il représente, il est l'homme qui intériorisa toutes les ardeurs de ses prédécesseurs en faveur de la paix, et qui assuma la charge d'en être le porte-parole acharné.

Parce qu'il n'est pas inutile de lui rendre ici un hommage, et parce que ses mots eux-mêmes suffisent pour faire comprendre combien son courage et sa détermination fut grand dans son combat pour la paix, voici un passage tiré de l'un de ses discours. J'ose espérer qu'on ne m'en voudra pas de l'avoir repris en longueur :

> « Ce n'est pas une question passagère et restreinte, c'est une question d'intérêt universel et permanent, c'est une question non de parti, mais de principe — la question générale de la paix et de la guerre — que je me propose d'examiner devant vous ce soir.
> Ai-je besoin, en vérité, de vous dire dans quel esprit ? Ai-je besoin de faire pressentir ce que sera ma conclusion ? Non, vraiment. Quel que soit le point de vue auquel on se place, comme chrétien, comme philosophe, comme économiste, comme moraliste, la conclusion est la même : il est impossible de ne pas se prononcer contre la guerre et en faveur de la paix. La guerre, disait il y a quelques jours à peine, aux applaudissements de tous ses collègues, l'honorable président de la Société des Économistes, « la guerre gaspille le passé, ruine le présent, grève et retarde l'avenir. »
> Ce sont là des crimes qui, aux yeux d'un économiste, sont irrémissibles, et qu'un moraliste ne peut pas pardonner davantage.
> Et pourtant, Messieurs, vous le savez comme moi, la guerre a ses apologistes, elle a ses admirateurs, ses enthousiastes même. Il ne manque pas de gens qui n'hésitent pas à proclamer qu'elle est le plus grand, le plus noble emploi des facultés humaines. Et dans certains cas, je l'accorde, cela peut être vrai, Oui, lorsqu'il s'agit de défendre ou de recouvrer l'indépendance de son pays, assurément, cela est vrai ; lorsqu'il s'agit, comme l'a fait Jeanne D'arc, de se lever pour repousser l'envahisseur, ou, comme Léonidas aux Thermopyles, de se placer en travers de son chemin et de fermer de son corps le passage qui ouvre le sol de la patrie, oh ! alors la guerre peut être, et elle est le plus grand, le plus noble, le plus magnifique emploi de la vie, car elle en est l'abandon le plus complet, le sacrifice par excellence au premier des devoirs, le dévouement absolu et sans réserve à une cause sainte.
> Mais ces généreux enthousiasmes de la guerre sainte, de la guerre inévitable, on les étend malheureusement trop souvent — qui l'ignore ? — à la guerre générale et aux exploits de la guerre. Ce n'est plus seulement la lutte pour la liberté, c'est la lutte quelle qu'elle soit ; ce n'est plus seulement la guerre de la légitime défense, c'est la guerre agressive, la guerre d'expansion, la guerre de conquête, la guerre pour la guerre, qu'on entoure de cette admiration sonore que nous connaissons tous ; car tous, plus ou moins, nous en avons été bercés.
> C'est, Messieurs, cette admiration sonore et irréfléchie qu'il faut juger. Il faut savoir, une bonne fois, ce qu'il y a sous toutes ces formules, avec lesquelles on entraîne les hommes les uns contre les autres ; il faut savoir qui a tort, qui a raison, de ceux qui bénissent la guerre, ou de ceux qui la maudissent. Et pour le savoir, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de passer rapidement en revue les éloges les plus habituellement décernés à la guerre, et de voir ce qu'ils valent ; c'est de calculer ce que la guerre coûte et ce qu'elle rapporte — j'entends ce qu'elle coûte de toutes façons : en argent, en hommes, en dignité, en liberté, en bien-être — afin de savoir à quel prix sont achetés (quand elle est heureuse) ses triomphes si souvent trompeurs et éphémères.
> Quand la guerre se fait, Messieurs, on ne compte plus ; on dépense et on tue, et le sang et la richesse coulent à l'envi comme de l'eau.

Voulez-vous, cependant, pour ce qui est de l'argent, vous faire une idée des sacrifices ? Voyez, au cours ou au lendemain de toute guerre, par combien d'emprunts il faut remettre, tant bien que mal, en équilibre les budgets. Rappelez-vous cette dette européenne de 57 milliards ; presque tout vient de la guerre. L'Angleterre seule, qui a tenu ses comptes avant nous, estime à presque moitié de ce chiffre les dépenses de sa longue lutte avec la France nouvelle.

Pour ce qui est des sacrifices d'hommes, feuilletez, je vous prie, les pages même les plus glorieuses, hélas ! de nos guerres ; parcourez les annales des différents pays auxquels, les uns ou les autres, nous appartenons ; lisez nos bulletins, tantôt de victoire et tantôt de défaite ; et dans ces bulletins, de quelque latitude qu'ils soient datés, quelques événements qu'ils rapportent, en quelque langue qu'ils soient écrits, il y a un même et invariable article que vous retrouverez toujours, c'est l'article des morts et des blessés : ici 10,000, là 20,000, là 30,000, là 50,000, et quelquefois davantage. Cinquante mille morts ! Cinquante mille hommes qui, la veille, qui, le matin même, étaient la fleur de la population de leur patrie, et qui, le soir, gisent étendus dans la poussière sanglante ou sur la paille humide de l'ambulance, les uns sans vie, les autres pis encore, mutilés, estropiés, agonisants, et maudissant avec des imprécations et des blasphèmes ceux-là mêmes que, dans l'enivrement de leurs espérances, ils acclamaient le matin.

Voilà, Messieurs, ce que l'histoire nous montre. Mais ce n'est pas assez de le voir en gros, il faut le comprendre ; et pour cela il faut pénétrer dans cette foule innommée qui ne nous apparaît d'abord que comme un ensemble indifférent. Il faut personnaliser et individualiser cette foule en la décomposant.

Il faut mettre des noms, des noms de pères, de fils, d'époux, de fiancés, sur chacune de ces figures déjà méconnaissables peut-être. Il faut se dire que chacun de ces morts ou de ces mourants avait un pays, un village, une famille, et se transporter par la pensée et par le cœur dans ce village et dans cette famille, pour se rendre compte du malheur qui frappe non pas une nation prise en bloc, mais chacun des innombrables foyers d'affection et de tendresse qui, par leur réunion, constituent une nation.

Ce n'est pas tout encore, Messieurs ; et après avoir décomposé, il faut recomposer. Il faut se dire que, quelque effrayant, quelque lugubre que soit ce défilé funèbre des bulletins de défaites et de victoires, il ne suffit pas, cependant, si nous n'en faisons pas la récapitulation générale, si nous ne regardons pas en face le terrible total auquel il aboutit, si nous n'en venons pas jusqu'à nous dire, par exemple, que dans les guerres de nos pères, dans les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, les discordes civiles ou nationales ont enlevé à l'Europe non pas des centaines de mille hommes, mais Des Millions, Plusieurs Millions, Huit ou Dix Millions peut-être.

Voilà, Messieurs, ce que c'est que la guerre, lorsqu'au lieu de la regarder par le côté de la lorgnette qui montre les victoires et les triomphes, on la regarde par le côté qui montre les morts, les dévastations et les larmes ; lorsqu'on songe aux familles désolées, aux arbres coupés, aux moissons détruites, aux maisons incendiées ; lorsqu'on en fait, en un mot — c'est une expression qui est à sa place ici — la triste et douloureuse anatomie. Voilà ce que c'est que la guerre, et, par conséquent, la gloire militaire !

Je reprends maintenant le thème des admirateurs de la guerre. La guerre, disent-ils, est pour les peuples une des conditions nécessaires de la puissance ; elle leur procure des conquêtes, des agrandissements, des richesses ; elle assure leur indépendance. Ne faut-il pas maintenir son rang parmi les nations, et veiller à l'équilibre des forces, sans lequel il n'y a plus de sécurité ? Ajoutez les débouchés commerciaux à ouvrir ou à conserver, les compatriotes à protéger, le drapeau à faire respecter, le prestige du nom national à sauvegarder. Ajoutez surtout les vertus mâles et énergiques à développer et à entretenir.

Voilà, si je ne me trompe, en peu de mots, à peu près ce que l'on dit de plus plausible et de plus fort à l'appui de l'esprit militaire et de la nécessité de n'y pas renoncer en en répudiant trop la Guerre.

Eh bien, Messieurs, bien rapidement, trop rapidement, un mot sur chacun de ces points. La guerre, dit-on, est un moyen d'accroître la puissance nationale ; les grands armements donnent à un peuple de la confiance en lui-même ; ils lui font sentir sa force, et lui assurent le respect des autres peuples. La guerre accroître la puissance des peuples ! Eh ! bon Dieu ! mais qu'est-ce donc que la guerre, lorsqu'elle n'est pas inévitable, lorsqu'elle n'est pas le résultat de l'une de ces tristes, mais nobles obligations dont je parlais tout à l'heure ; qu'est-ce que la guerre pour la guerre, je vous le demande, sinon une saignée qu'on se fait volontairement à soi-même aux quatre membres ?

Et ces armements sans limites, dont peu à peu l'émulation s'est étendue sur l'Europe entière comme une épidémie, est-ce donc autre chose qu'une dîme prélevée chaque année sur la jeunesse, sur les forces, sur les capitaux et sur les revenus des populations ?

Singulière manière de se fortifier et de s'enrichir, en vérité ! Vous voulez, dites-vous, être assurés d'avoir toutes vos ressources sous la main au jour du besoin ? Gardez-les donc en vue de ce jour, au lieu de les gaspiller inconsidérément à l'envie les uns des autres dans une rivalité puérile, d'où peut, à toute heure, sortir la désolation et la ruine. Par crainte d'un mal éventuel, vous vous infligez sans relâche à vous-même un mal certain. Vraiment, l'on n'a pas eu tort de le dire, il y a longtemps déjà : « Cette prétendue prudence est de la plus haute imprudence. »

On vous parle de conquêtes, je le sais ; ou quand on n'en prononce pas directement le nom, on le sous-entend. Il est beau de s'agrandir, vous dit-on, d'étendre sa domination ou sa suzeraineté sur les autres contrées. C'est la preuve de la vitalité d'une nation ; et toute race qui n'est pas atteinte de décrépitude est naturellement expansive.

Est-ce bien sûr, ou, du moins, est-il bien sous cette forme que doit se produire le besoin d'expansion qui, en effet, caractérise les fortes races ?

Et quel est donc, quand on interroge sérieusement l'histoire, quand on ne se laisse pas aller aux enivrements et aux éblouissements de l'apparence, quand on ne s'arrête pas aux premières promesses de succès, si souvent éphémères et trompeuses ; quel est le peuple auquel ses conquêtes aient réellement donné plus de richesse, de bonheur, et de liberté durables ?

Il se trouve ici, peut-être, et je l'espère, des personnes appartenant à diverses nations. Ai-je besoin de leur dire qu'il ne saurait entrer dans ma pensée de les blesser en quoi que ce soit dans leurs sentiments et leurs affections ? Mais voyons, franchement, à quoi les conquêtes de ces nations leur ont-elles servi ?

Est-ce que la Pologne a porté bonheur à la Russie ? Est-ce que l'Irlande a porté bonheur à l'Angleterre ? Est-ce que l'Italie a porté bonheur à l'Autriche ? Est-ce que nous n'avons pas tous lus dans une lettre célèbre écrite au nom de la France — la lettre de l'Empereur au sujet des évènements de Syrie — que l'Algérie, jusqu'à présent, n'avait fait que prendre à la France « le plus pur de son sang et de son or » ? Est-ce que l'Espagne enfin, l'Espagne dans les États de laquelle le soleil ne se couchait jamais, n'est pas tombée, dans l'espace d'une vie d'homme, dans la pauvreté et dans l'abaissement le plus complet ; réduite, après avoir tenu pour ainsi dire le monde sous son sceptre et sous son glaive, à quelques vaisseaux désemparés pour marine, à quelques milliers d'hommes — des bandes plutôt que des soldats — pour armée ; sans industrie, sans agriculture, sans finances ; quoiqu'elle eût encore une partie de l'Amérique en sa puissance, au moins nominale, et quoiqu'elle eût pressuré cette riche contrée jusqu'à en faire disparaître la population presque entière ?

Elle aurait pu, cette malheureuse Amérique, par la culture et par le commerce, devenir pour l'Espagne une source merveilleuse de prospérité ; l'Espagne a cru, en la subjuguant, en l'asservissant, en la dévastant, en y portant l'implacable exploitation de l'esclavage, y trouver la puissance et la richesse sans travail : elle n'y a trouvé que la pauvreté et la ruine ! Elle commence enfin à le comprendre aujourd'hui ; et nous avons entendu, il y a peu d'années, un des hommes les plus distingués de la Péninsule proclamer, dans les termes les plus énergiques, devant le Parlement de son pays, que c'était l'Amérique qui avait perdu la puissance espagnole.

Et à supposer qu'il en pût être autrement, d'ailleurs, est-ce que la grandeur, je dis la vraie grandeur, pour un peuple, peut consister à dominer les autres ? Est-ce que la richesse, la vraie richesse, est celle qu'on obtient en pressurant le travail des autres, en levant sur eux des tributs par la force, à travers leurs malédictions perpétuelles et au prix d'inquiétudes chaque jour renaissantes ?

Non, la vraie richesse, c'est celle que l'on crée et que l'on mérite. La vraie grandeur, c'est celle que l'on se fait à soi-même par sa dignité et par ses vertus.

Ce qui fait les grandes nations, savez-vous ce que c'est ? Ce ne sont pas quelques explosions tumultueuses qui étonnent un moment le monde et bientôt le soulèvent ; ce sont les œuvres que ces nations accomplissent dans leur sein, pour elles-mêmes et par elles-mêmes. Une société est ce que la font les individus qui la composent ; et quand elle compte beaucoup d'hommes véritablement dignes de ce nom, d'hommes qui travaillent, qui produisent, qui s'enrichissent, qui se moralisent, qui s'élèvent et s'illustrent de tous côtés par l'industrie, par la

> science, par la littérature, par les arts ; alors, étant formée d'éléments réellement grands à divers degrés, elle est et elle peut se dire, sans crainte de se tromper, une grande nation.
> On l'a dit, Messieurs, on l'a dit avec raison ; c'est là la grande œuvre, la grande croisade de notre temps, la croisade pacifique, la croisade de la paix. Ce n'est plus avec l'épée, c'est contre l'épée qu'il faut se lever ; c'est contre l'épée qu'il faut pousser ce cri qui entraînait jadis l'Europe tout entière hors de chez elle, et qui, aujourd'hui, la rassiéra sur elle-même : Dieu le veut.
> Oui, Dieu le veut, et l'histoire, quoi qu'on en dise, atteste que telle est bien la loi du progrès. L'humanité, redisons-le à ceux qui croient que rien ne peut changer, a commencé par se déchirer jusque dans les derniers de ses membres ; elle forme aujourd'hui de grandes et vastes communautés au sein desquelles l'ordre est habituel au moins ; elle finira, suivant sa destinée, par former une seule et même famille. Le monde sera un jour, il sera bientôt, si nous savons le vouloir, cette belle et large table de famille que prédisait, il y a plus de quatorze siècles, en termes si magnifiques, le plus grand des orateurs de l'Église d'Orient, saint Jean Chrysostome, alors qu'il montrait les hommes, comme des enfants sous les yeux du Père commun, se passant de main en main à la ronde tous les dons répandus, avec la diversité des climats et des terrains, sur les points les plus différents du globe.
> Voilà l'idéal, Messieurs, l'idéal qui peut, qui doit se réaliser, qui déjà a commencé à se réaliser. Voilà ce que verront nos enfants ; voilà, si je puis employer cette image, l'arbre sous lequel, plus heureux que nous, ils se reposeront un jour. Cet arbre, quelques efforts que nous puissions faire, nous n'en verrons, sachons-le bien, ni les dernières fleurs, ni les derniers fruits, mais nous en pouvons voir au moins la première verdure ; car il est, sachons-le bien aussi, déjà planté et enraciné à l'heure où nous parlons. À nous d'en assurer et d'en hâter la croissance par nos efforts ; à nous de le transmettre, à ceux qui nous suivront, plus affermi et plus prospère ; à nous de redire enfin, pour leur bonheur, pour le nôtre, pour notre honneur surtout, en appliquant aux besoins nouveaux de notre âge le vieux cri des âges précédents : Dieu le veut ! Dieu le veut ! et nous le ferons. » (Passy, 1867)

Il aurait été déraisonnable de ne pas citer ce discours, malgré la nécessité de n'en fournir qu'un extrait, et malgré la longueur, cependant, de cet extrait, tant il est représentatif de l'état où était arrivée l'économie politique libérale en ce qui concerne la question de la guerre et de la paix.

Un autre grand pacifiste : Gustave de Molinari

En abordant Gustave de Molinari, nous faisons face à un auteur pour qui la question de la paix et de la guerre fut centrale pendant les quelques soixante années que dura sa carrière d'économiste. Dans ses premiers écrits, déjà, on décèle l'intuition pacifiste. Ainsi, dans ses *Études économiques* de 1846, on peut lire : « La guerre, en cessant d'être la sauvegarde de la civilisation, a cessé d'avoir sa raison d'être. » (Molinari, 1846, p.25)

Pour Molinari, c'est dans l'histoire des sociétés humaines que l'on peut trouver l'explication du fait que la guerre soit devenue funeste pour toutes les nations. Les conquêtes de temps passées pouvaient encore apporter un profit à la nation qui les entreprenait, mais il n'en est plus de même aujourd'hui. « L'histoire de toutes les guerres qui ont eu lieu entre les peuples civilisés, depuis plusieurs siècles, atteste que les profits en ont progressivement diminué, tandis que les frais en ont, non moins progressivement, augmenté, et finalement, que toute guerre qui met aux prises des membres de la communauté civilisée, coûte aujourd'hui à la nation victorieuse plus qu'elle ne peut lui rapporter. » (Molinari, 1888, p.126)

La guerre, dans l'esprit de Molinari, ne peut donc que ruiner le perdant et le vainqueur, et la paix semble ainsi s'accorder à l'intérêt de toutes les nations. Et en effet, « les nations sont intéressées à communiquer librement entre elles pour croître en richesses et en puissance ; elles le sont plus encore à vivre en paix les unes avec les autres. » (Molinari, 1889, p.260)

Dans plusieurs de ses livres, dont *Grandeur et décadence de la guerre* (1898), Molinari montre que si la guerre a pu sembler avantageuse à de larges couches de la population, parce qu'elle augmentait le territoire ou constituait une réponse aux agressions extérieures, elle a désormais tout à fait cessé de l'être. Elle n'est désormais plus que le souhait d'une minuscule classe de militaires de carrière et du personnel gouvernemental.

Molinari doit cependant répondre à la question inlassablement soulevée et traitée par ses prédécesseurs : comment permettre l'instauration, le développement et le maintien de la paix ? À cette question, l'économiste d'origine belge apporte des réponses précises, d'une grande modernité. Il appelle d'abord de ses vœux l'établissement d'une union entre les pays européens, qui permette de mettre un terme aux rivalités nationales dont a tant souffert le continent. Mais sa solution, c'est surtout la création d'une instance internationale pour l'évitement et, le cas échéant, la résolution des conflits à l'échelle mondiale.

Cette instance, il la décrit avec grand soin dans un livre, le P*rojet d'Association pour l'établissement d'une Ligue des neutres* (1887). Il souhaite d'abord qu'elle soit mondiale, car les conflits le sont. Il fait ensuite observer qu'elle se devra d'être elle-même munie d'un corps armé, qui puisse non seulement dissuader les nations d'entrer en guerre avec leurs voisins, mais également de protéger lesdits voisins contre une quelconque agression.

> « Cette intervention d'un pouvoir pacificateur, écrit-il, disposant d'une force égale, sinon supérieure à celle de la plus grande puissance militaire du continent, et secondé moralement par l'opinion universelle, ne guérirait-elle point les États les plus belliqueux de la tentation de troubler désormais la paix du monde ? » (Molinari, 1887, p.437)

Derrière cette armée d'une ligue internationale, nous voyons bien entendu les prémisses de ce qui est devenu les casques bleus, sous l'égide de l'ONU, créée en 1945. Si les modalités sont différentes, l'intention, elle, est la même.

Dans ce *Projet*, Molinari ajoute également l'idée d'un tribunal international et d'autres propositions qui ne virent une application que plus d'un demi-siècle plus tard. Par ces exemples, nous sentons comment Molinari fut à l'avant-garde du mouvement pacifiste, comme Frédéric Passy le fut à son époque, ou certains physiocrates au cours de la seconde moitié du XVIIIème siècle.

Ce pacifisme, et plus encore la vigueur avec laquelle il était exprimé et défendu, était en parfaite cohérence avec la tradition libérale dans laquelle Molinari, en tant qu'économiste, en tant qu'intellectuel même, avait soin de s'inscrire. Fait significatif de cette cohérence, lui, le dernier grand représentant du libéralisme français en matière d'économie politique, dira de son dernier livre, *Ultima Verba*, paru en 1911 : « Il concerne tout ce qui a rempli ma vie : la liberté des échanges et la paix. »

CONCLUSION :
LA PAIX EST-ELLE UNE VERTU FRANÇAISE ?

Si nous étudions en détail les écrits des économistes du passé relatifs à la question de la guerre et de la paix, c'est une évidence que la France a le plus contribué au camp des pacifistes, et le cas de Frédéric Passy, premier Prix Nobel de la Paix, n'en est qu'une illustration.

En France même, nous pourrions trouver des arguments en faveur de cette idée que le pacifisme fait partie intégrante du patrimoine intellectuel français. Par exemple, à l'époque où la défense de la paix fut la plus vive dans le rang des économistes français, le peu d'auteurs qui exprimèrent des positions moins enthousiastes furent en grande majorité d'origine étrangère : Pellegrino Rossi (1787-1848, professeur d'économie politique au Collège de France, né en Italie), ou Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869, professeur d'économie d'origine suisse).

Néanmoins, de tels cas ne sont pas décisifs pour nous permettre de trancher la question, car le cas d'autres modérés d'origine française (comme Henri Baudrillart ou Michel Chevalier), ou d'ardents pacifistes d'origine étrangère (l'exemple emblématique est le belge Molinari), viennent contrer l'essai de généralisation.

Peut-être que, malgré tous nos efforts, nous ne pourrons affirmer ou infirmer l'idée selon laquelle la paix serait une vertu faisant partie, en quelque sorte, du patrimoine intellectuel de la France.

Cependant, être empêché de fournir une telle conclusion n'est pas, dans l'optique de ce livre, qu'un faible échec. Plus décisive pour notre compréhension de l'histoire intellectuelle du pacifisme et de la science économique était l'explication de la relation très étroite qu'ont entretenu, d'un côté, le mercantilisme et le protectionnisme avec le bellicisme, et d'un autre côté l'économie politique libérale avec le pacifisme.

B. M.

Bibliographie

Barbon, N., *A Discourse of Trade*, 1690

Bastiat, F., *Cobden et la ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté des échanges*, Paris, 1845

Bastiat, F., *Correspondance*, Paris, 1862

Bastiat, F., *Harmonies économiques*, Paris, 1850

Bastiat, F., *Paix et liberté, ou le budget républicain*, 1849

Bastiat, F., *Sophismes*, Paris, 1846

Bentham, J., *Principles of international law*, 1786-1789

Bodin, J., *Les six livres de la république*, 1576

Bodin, J., *Réponse au paradoxe de Malestroit*, 1568

Boisguilbert, P. de, *Détail de la France*, 1695, réédition Eugène Daire

Boisguilbert, P. de, *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains*, 1707, réédition Eugène Daire, *Collection des principaux économistes*, t.1, Économistes financiers du XVIIIème siècle, Paris, 1843

Bona, R., E*ssai sur le mercantilisme en Espagne au XVIIIème siècle*, Bordeaux, 1911

Child, J., *A new Discourse of Trade*, 1690

Cobden, R., *Speeches on Questions of Public Policy*, t.1, Londres, 1870

Colbert, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par Pierre Clément, Paris, 8 tomes, 1861-1882

D'Argenson, « Lettre au sujet de la dissertation sur le commerce de M. le marquis Belloni », *Journal oeconomique*, avril 1751

D'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, 1764

D'Argenson, *Mémoires pour le testament de S. Em. le cardinal de Fleury*, 1738

Dupont de Nemours, P.-S., *De l'exportation et de l'importation des grains*, 1764

Dupont de Nemours, P.-S., Déclaration de Dupont au Conseil des Anciens (séance du 4 floréal an IV). *Moniteur universel* du 28 avril 1796, n°219, 1796

Dupont de Nemours, P.-S., *Projet de décret proposé à l'Assemblée Nationale par Dupont de Nemours le 19 mai 1790*, 1790

Dutot, N., *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, 1738

Hume, D., *Essays moral, political and literary*, part II, 1752

Mazan, J. de, *Les doctrines économiques de Colbert*, Th. Aix-Marseille, 1900

Mercier de la Rivière, P.-P., *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767

Mercier de la Rivière, P.-P., *Lettre sur les économistes*, 1792

Mill, J., article « Colony », *Encyclopaedia Britannica*, 1824

Mill, J., *Commerce Defended. An Answer to the Arguments by which Mr. Spence, Mr. Cobbett, and Others, have attempted to Prove that Commerce is not a source of National Wealth*, 1808

Molinari, G. de, art. « Nations », p.260 du *Dictionnaire de l'économie politique*, t.2, 1889

Molinari, G. de, *Comment se résoudra la question sociale ?*, 1888

Molinari, G. de, *Études économiques*, Paris, 1846,

Molinari, G. de, *Projet d'Association pour l'établissement d'une Ligue des neutres*, 1887

Moncada, S. de, *Ocho discursos*, Madrid, 1619

Montchrétien, A. de, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615, réédition Funk-Brentano, Paris, 1889
Montesquieu, Ch-L. de, *De l'esprit des lois*, 1748
Mun, T., *England's Treasure by Foreign Trade*, 1621
North, D., *Discourses upon Trade*, 1691
Passy, F. *Leçons d'économie politique*, Paris, 1861
Passy, F., « La Paix et la Guerre », conférence faite à l'École de médecine de Paris, le 21 mai 1867 ; édition Guillaumin, Paris, 1867
Passy, F., *La question de la paix*, Paris, 1894
Quesnay, F., article « Grains », *Encyclopédie*, 1757a
Quesnay, F., *Du Commerce*, 1766
Quesnay, F., *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, 1757b
Roubaud, P.-J.-A., *Représentations aux magistrats contenant l'exposition raisonnée des faits relatifs à la liberté du commerce des grains*, etc., 1769
Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, 1761
Saint Laurent, J. B. de, *Les idées monétaires et commerciales de Jean Bodin*, Bordeaux, 1907
Saint-Pierre, abbé de, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Utrecht, 2 vol., 1713
Say, J.-B., *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, 1840
Say, J.-B., *Traité d'économie politique*, 6ème édition, Paris, 1841
Sismondi, J. de, *Nouveaux principes d'économie politique*, t.II, 1819
Smith, A., *An inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 1776
Sully, *Mémoires des sages et royales oeconomies d'Estats*, 1638
Temple, W., *Œuvres mêlées*, 1ère partie, Utrecht, 1693, pp.35-36
Vauban, *Écrits économiques de Vauban*, Institut Coppet, Paris, 2014
Vauban, *Oisivetés*, Paris, 3 volumes, 1843-1845
Verri, P., *Gli elementi del commercio*, Milan, 1760

[LECTURE]

Marquis d'Argenson (1694-1757)

Le commerce ne demande que le laissez-faire

Lettre à l'auteur du *Journal œconomique*, au sujet de la Dissertation sur le commerce de M. le Marquis Belloni, insérée dans le *Journal œconomique*, avril 1751

Monsieur,

Dans votre Journal de Mars 1751, vous avez employé une Dissertation sur le Commerce par le Marquis Belloni. Je l'ai lue plusieurs fois comme un morceau excellent ; c'est un précis de ce qu'il y a eu de mieux dit par nos Politiques modernes sur cette matière, il contient des conseils aux Souverains pour diriger le commerce, les manufactures et la circulation des espèces.

Mais n'y aurait-il pas à examiner auparavant s'il convient de diriger toutes ces choses avec autant de soin et d'inquiétude qu'on le propose, ou de les laisser aller d'elles-mêmes, en ne faisant que les protéger ? Combien d'œuvres générales et particulières s'accomplissent et se perfectionnent par la liberté ; chaque être travaille *en droit soi* ; l'honneur et le profit mènent chaque homme en particulier, et il en résulte un *grand tout* qui ne vient jamais par une direction générale. Si au contraire le gouvernement y vieille trop et s'en inquiète, si des lois trop étendues et d'un trop grand détail viennent à troubler les travaux particuliers, vous effrayez par des peines (souvent mal infligées) ou récompensant par des prix (mal adjugés) vous mettez l'intrigue à la place de l'émulation. Que de choses vont encore passablement aujourd'hui par la seule raison qu'elles ont échappé jusqu'à présent à une prétendue Police législative qui retarde les progrès au lieu de les avancer.

Voyez dans les Républiques comment le commerce a prospéré jusqu'au temps où d'autres causes politiques et étrangères au commerce (comme les guerres, les dettes nationales et l'oppression) sont venues troubler sa prospérité : c'est que les Républiques ont une âme toujours saine, toujours active, qui est *la liberté* ; loin de rien ôter à la puissance publique, elle fait sa force ; celle-ci réprime le mal et fait régner la justice distributive ; le mal ôté, le bien paraît et s'élève : oui, *le retranchement des obstacles* est tout ce qu'il faut au commerce.

Il ne demande à la puissance publique que de bons Juges, la punition du monopole, une égale protection à tous les citoyens, des monnaies invariables, des chemins et des canaux ; par-delà ces articles les autres soins sont vicieux ; et ce vice est d'autant plus pernicieux à l'État, qu'il vient d'un zèle mal entendu : ce zèle a des partisans, des officiers en charge et en autorité, il faut des siècles pour en désabuser.

Le commerce est la science des particuliers, mais la direction générale du commerce ne peut être une science, car elle est impossible. Si nous recherchons souvent des sciences au-dessus de notre portée, comme le système général du monde, l'infini, l'union de l'esprit et de la matière, on en est quitte pour un vain emploi du temps ; mais en politique ces fausses présomptions jettent loin dans des carrières funestes de ruine et de malheurs pour les Sujets. Que l'on se persuade que pour connaître ce commerce de Direction, il ne suffirait pas de posséder les intérêts de nation à nation, de provinces à provinces, de communautés à communautés, mais qu'il faudrait encore savoir tous ceux de particuliers à particuliers, la qualité et la valeur de chaque marchandise. Qui se tromperait sur le moindre article pourrait errer sur le reste, dirigerait mal, et ferait de mauvaises lois. Qui prétendra donc à cette capacité intégrale et universelle ? *Non datur scientia* : cependant les Directeurs de commerce se l'arrogent ; et s'ils se l'attribuent à tort, ou s'ils consultent moins leurs lumières que leurs caprices, il n'en résulte que des lois de gêne et des faveurs injustes. Quelquefois le Conseil de commerce d'une nation ou d'une province ne voit les intérêts communs que par les yeux de quelques députés. Quelquefois ceux-ci persuadent ce qu'ils veulent pour leurs villes, et souvent pour eux-mêmes, au détriment des autres villes et des autres citoyens : il est quelquefois à craindre qu'on ne prenne pour principe d'accroître ce qui est grand, d'anéantir ce qui est moindre, et de bannir l'égalité.

L'on conte que M. Colbert assembla plusieurs Députés du commerce chez lui pour leur demander ce qu'il pourrait faire pour le commerce ; le plus raisonnable et le moins flatteur d'entre eux, lui dit ce seul mot : *Laissez-nous faire*. A-t-on jamais assez réfléchi sur le grand sens de ce mot ? Ceci n'en est qu'un essai de commentaire.

Appliquez-le à tout ce qui se fait pour le commerce, et qui le détruit principalement dans les monarchies, examinez-en les effets : vous trouverez d'abord très peu de fruits et de succès à tous ces soins de contrainte, d'inspection et de règlements ; les Républiques ont plus avancé leur commerce presque sans lois et sans gêne, qu'ailleurs sous les plus grands Ministres ; l'instinct de l'abeille y fait plus que le génie des plus grands politiques ; le capital d'un État républicain se grossit chaque jour par l'œconomie, l'agriculture, l'industrie, le courtage, les manufactures, et tout ce que l'on entend par l'idée de commerce.

Il est des degrés par où l'on monte successivement du simple au mieux, et du mieux au parfait ; la multitude y va d'elle-même par la communication, l'exemple et l'émulation, elle en suit toujours les échelons, et ne se trompe jamais quand on la laisse faire ; mais quand on prétend lui tracer le chemin et la diriger, malheur à qui se trompe, on introduit la négligence du nécessaire pour aller au superflu avant le temps. Sans nommer ici aucunes nations, que d'erreurs dans ce genre détruisent l'humanité ! que de colonies peuples aux dépens du contient ! que d'abondance dans quelques lieux et de désertion dans d'autres ! que d'arts admirés pour négliger ailleurs les dons de la nature ! des palais dorés, des statues élevées, mais des terres sans culture et des villages abandonnés. Voilà ce qu'a fait la grande science du commerce.

Le Marquis Belloni veut qu'on y fasse servir les douanes, chargeant de plus de droits une marchandise que l'autre, excluant par là les marchandises étrangères, favorisant les nôtres par de moindres droits de sortie. On ne sait que trop cette pratique en Europe ; mais la nation qui s'en est avisée la première a nécessairement prescrit cet exemple aux autres, chacun a voulu faire la même injure au droit des gens, pour n'en pas souffrir soi-même : on interdit dans un pays les manufactures de ses voisins pour ne pas devenir son tributaire ; ainsi les Européens à force d'apprendre le commerce, le rompent entre eux, et

en pleine paix ils ressentent tous les effets d'une guerre universelle. Non, ce n'est point le bien du commerce qui le conseille, c'est le *bien particulier*, qui ne l'emporte que trop souvent sur le *bien public*. Qu'on laisse faire la multitude, elle en désabusera, avec grand profit pour la société ; elle apprendra que le passage des marchandises d'un État à l'autre devrait être aussi libre que celui de l'air et de l'eau. Toute l'Europe ne devrait être qu'une foire générale et commune ; l'habitant ou la nation qui serait le mieux trouverait mieux, et profiterait davantage. L'éloignement et les frais de voiture suffisent à faire préférer les denrées de son pays à celle des autres ; là où ces obstacles cessent, l'étranger est préférable à notre compatriote, autrement vous ruinez vos sujets dans leur commerce au lieu de le favoriser. Les droits de douane mettent le gouvernement toujours mal, la finance ne devrait prendre les droits que sur les consommations ; mais ceux sur les traites (quels qu'ils soient) embarrassent toujours le commerce.

Mais la présomption et l'amour-propre sont tels chez les hommes qu'ils préfèrent moins de profit acquis par sophisme, par subtilité ou par malice, à tout ce que la nature et l'humanité leur offrent avec bien plus d'abondance et d'honnêteté ; leur intelligence ne leur était pas donnée pour dominer, mais pour régler la liberté. Oui *la liberté* réglée et éclairée en fera toujours plus pour le commerce d'une nation que la domination la plus intelligente ; un homme seul voit plus clair dans les intérêts de son commerce, et le conduit mieux que dix associés, dont les intérêts sont toujours divisés, et souvent opposés. S'il va trop loin, s'il usurpe, s'il nuit aux autres, ces autres l'arrêtent et le répriment à l'aide de la Justice, voilà ce qui constitue l'équation, la police et la balance convenables au commerce. Les Législateurs ne peuvent voir que confusément tant d'intérêts divers. La liberté enrichirait les négociants, ceux-ci devenus plus ou moins riches suivant leurs talents chercheraient la perfection de leurs fabriques. Tant de règlements qu'on a fait pour les manufactures ne devraient être que des avis à ceux qui rechercheraient cette perfection, comme le sont tous nos livres qui traitent des arts et des sciences. Il faut de toutes sortes de degrés de bonté aux manufactures selon le goût et les moyens des acheteurs ; l'imperfection et la fraude discréditent le fabricant, la diligence et la bonne foi le mettent en vogue et l'enrichissent. Voilà ce que réclame la liberté au lieu de ces lois pénales, de ces avaries et des interdictions qui découragent.

Le commerce n'est lui-même qu'une idée abstraite connue depuis peu, ainsi que la circulation et le crédit. Il semble que nous nous forgions de nouvelles divinités pour les adorer comme les Grecs ; nos pères moins idolâtres, moins philosophes, et plus sages, étaient plus riches par leur œconomie et leur labeur que nous ne le sommes par nos sciences d'échange, de courtage de d'agiot. Peut-être nos neveux désabusés par l'expérience, riront de la maladie que plusieurs nations de l'Europe ont aujourd'hui de vouloir rédiger en système les principes du commerce. Ils la mettront au rang que nous assignons aujourd'hui aux Croisades, et que nous donnerons bientôt à la folie d'Équilibre politique de l'Europe.

[LES ENTRETIENS]

Christophe Jacobs

Sur la crise des dettes souveraines de 1915-1932

INTERVIEW avec Christophe Jacobs, initiateur de la traduction de Garet Garrett, publié par l'Institut Coppet.

« Une bulle qui ruina le mode » est l'unique œuvre de cet auteur disponible en français actuellement. Qui est Garrett ?

Garrett est un écrivain américain, auteur entre autres de plusieurs romans passionnants. Grâce au style de ses chroniques et de ses fictions, Garet Garrett avait su imposer son nom et le respect tant auprès du grand public que des personnalités publiques américaines les plus influentes de la politique au début du XXe siècle (Calvin Coolidge, Bernard Baruch, Herbert Hoover, etc.) .

Il fut entre autres, membre du comité éditorial du *New York Times*, puis directeur du *Tribune*, et durant vingt ans, principal rédacteur économique du grand hebdomadaire *Saturday Evening Post*. En dépit des guerres, et par opposition à toutes les manifestations de pouvoir impérial, il consacra son œuvre à définir avec passion l'idéal philanthropique de la république, mais pas toujours en accord avec les orientations du « Parti Républicain », loin s'en faut. Il est mort en 1954.

Quelles sont les différences de perception entre cette crise des dettes souveraines internationales débutée en 1915, comme elles sont relatées par Garrett dans ce livre deux ans après le grand crash de Wall Street, et ce que nous rapportent les media en 2015 sur la crise actuelle ?

À la lumière de cette nouvelle publication des éditoriaux de Garrett parus entre 1915 et 1932 il est impossible de ne pas voir la similitude avec le problème de la Grèce apparu directement après l'effondrement de la bulle financière en 2008, mais la perception dans le public est néanmoins très différente aujourd'hui car l'étalon-or a été déclaré officiellement « inadapté ». Il a entretemps été entièrement supprimé comme référence mondiale.

Du temps de Garrett au contraire, ce mécanisme monétaire était encore soutenu officiellement. En principe, le fait de limiter l'expansion du crédit, dans quelque main que ce soit, correspondait à la volonté constitutionnelle de séparation des pouvoirs. Il permettait en théorie et en cas de crise, de juger le comportement de chaque acteur de la société indépendamment de son rang. L'idée qu'une banque privée puisse être trop importante pour faire faillite était inacceptable.

Depuis lors, l'action assez opaque, désordonnée et arbitraire d'agences gouvernementales dans le domaine monétaire s'est progressivement substituée au droit du commerce. Aujourd'hui, cette action des banques centrales n'est même plus directement soumise aux lois parlementaires… La grande différence c'est donc l'état d'apathie croissante dans lequel nos concitoyens accueillent de nos jours la nouvelle de l'effondrement de leur système bancaire. Depuis un certain temps ils se contentent de subir les effets indirects sur leur épargne sans espérer pouvoir s'y opposer. À l'époque, l'indignation devait être plus grande, surtout au sein des partis conservateurs républicains.

Comment le contrôle individuel a-t-il pu disparaître ainsi ?

Une évolution s'est produite sous les assauts politiques successifs portés (essentiellement entre 1913 et 1974) à cet instrument naturel de mesure. Cela s'est passé en fonction d'intérêts politiques divers sans que l'on en comprenne les conséquences, en l'absence de véritable débat démocratique sur le fond.... Garrett cite les justifications, auxquelles on avait contraint Wall-Street devant le Congrès à la suite de la crise de 1929. On est frappé de lire combien, dès le début, les banquiers eux-mêmes comprenaient mal ces nouveaux risques découlant de la mondialisation du crédit souverain.

Publiée dans un magazine à grand tirage, sa chronique — outre le fait qu'elle fut à l'époque un témoignage authentique de cette confiance populaire historique dans la transparence des institutions monétaires — témoigne d'une lucidité étonnante, prédisant ce qui ressembla ensuite à une grande dégringolade : confiscation de l'or privé par FDR, contrôle monétaire par tous les gouvernements militaires impliqués dans la Seconde Guerre mondiale, création du rideau de fer à l'Est en réaction à un allègement du contrôle militaire monétaire en Allemagne après-guerre (la libéralisation du D-Mark en 1948), multiples dévaluations européennes dans les économies contrôlées après-guerre, et plus tard même suppression officielle de l'étalon or américain en 1974 par Nixon.

Y a-t-il des différences pour le public de cette époque avec la perception actuelle — en termes de responsabilité économique perceptibles ?

Oui, si on veut, le petit artisan qui gardait ses économies dans un coffre à la banque, ou dans une boîte de biscuit, faute de s'intéresser au monde de la finance, ne risquait en principe pas d'être spolié. L'étalon-or légal représentait cette liberté, cette transparence et cette sécurité-là, de pouvoir retrouver son petit capital intact en fin de carrière. Cela lui permettait éventuellement après 50 ans de labeur, de profiter paisiblement de tout ce dont il s'était privé antérieurement, voire d'en faire profiter ceux qu'il voulait peut-être protéger personnellement. Inversement, l'accès au crédit bancaire devait être moins courant. Néanmoins, ceci n'empêcha pas un confort de vie et un progrès technologique croissant bien perceptible.

Ce mode de calcul favorisait aussi par principe une gestion prudente des ressources. Il profitait dans sa conception et sa transparence, aux citoyens sans distinction de race, d'éducation ou de statut social. Le pays qui s'y tenait le plus strictement bénéficiait de la plus haute considération dans le commerce international ce qui en échange générait des profits de change supplémentaires pour l'industrie, susceptibles d'être eux même réinvestis.

Qu'est ce qui a changé depuis la publication initiale et qui relativiserait cette critique de Garrett aux nouvelles institutions monétaires ayant entraîné entre autre le Crash de 1929 ?

Il existe de grandes différences historiques avec la période d'après-guerre : le désir d'expansion coloniale et l'esprit de pillage à peine déguisé qui l'accompagnaient parfois, avaient exacerbé les rivalités nationalistes jusqu'à produire la plus horrible des guerres européenne en 1914. La mondialisation des dettes a ranimé ce brasier mal éteint en Allemagne, quelques 25 ans plus tard… À bien des égards, ceci n'est heureusement pas vraiment comparable avec ce que nous vivons aujourd'hui en Occident.

Pour autant, la tentation de mener une politique impériale est un penchant humain naturel qui a déjà connu tant de cycles dans l'histoire de nos cultures… on peut toujours penser qu'elle est freinée par un régime parlementaire strict, mais on ne pourra jamais interdire aux hommes de désirer le prestige du pouvoir.

Qu'est ce qui rend cette critique de Garrett, éventuellement, d'autant plus pertinente aujourd'hui ?

Tout en rivalisant de fait avec celui-ci, les agences gouvernementales monétaires telles la Federal Reserve ont encore été instituées du temps de l'étalon-or. Garrett a immédiatement identifié cette rivalité et mis par écrit ses craintes de voir la suppression du standard monétaire se répandre à l'avenir. Aujourd'hui c'est chose faite.

Relativement, en dépit de tous les discours incriminant la globalisation actuelle, le pouvoir géopolitique arbitraire des banques centrales est donc même bien plus vaste en ce moment qu'à l'époque. Cette influence centralisatrice locale a été littéralement décuplée suite à l'abandon, dans le commerce international, de toute possibilité de mesure objective et cohérente du crédit.

Même s'ils le veulent, les parlements ne peuvent plus remettre en cause une décision monétaire, la pertinence de ses objectifs, son mode d'action. Ils ne peuvent pas même obliger ces agences monétaires modernes à divulguer publiquement toutes leurs décisions économiques en détail à ce sujet, ni mesurer leur efficacité réelle. Ils ont signé les lois qui vont jusqu'à restreindre leur propre pouvoir de contrôle. Voilà une chose qui peut paraître difficile à comprendre aujourd'hui.

Une remise en cause parlementaire reste en effet impossible sans d'abord modifier les statuts d'indépendance — ceux là ont été garantis à la fondation-même des nouvelles agences monétaires. Voyez le sénateur Républicain Rand Paul aux USA qui poursuit dans la voie de son père et dénonce le pouvoir arbitraire de la Réserve Fédérale. Il n'est pas impossible qu'il remporte un certain succès auprès des Américains dont l'histoire économique a d'autres fondements que celle de l'Europe.

Dans le système monétaire européen, la chose est déjà plus difficile : chaque nation doit d'abord convaincre des parlementaires étrangers à son pays, afin de s'accorder avec eux sur des objectifs fédéraux communs. Ces parlementaires représentent majoritairement des populations disparates dont l'histoire et la langue lui sont très largement inconnues. Pensez à l'intérêt commun qui lie politiciens grecs et allemands pour ce qui est de mesurer la dette souveraine. Il ne peut être que nul a priori.

Qu'en est-il des opposants ? Les critiques faites à l'étalon-or voire à toute forme de contrôle des dettes souveraines (comme en comporte le traité de Maastricht) ont-elles changé fondamentalement depuis cette époque.

Non, on constate qu'elles sont restées les mêmes : les économistes anglais commencèrent par annoncer que l'étalon ne « marchait » pas. Qu'il était injuste ou antisocial vis-à-vis des « faibles » (un peu comme on reprocherait à une règle millimétrée son manque de compassion envers les gens de petite taille). Ce mécanisme était soudain jugé par les Anglais eux-mêmes comme inutile car il ne permettait pas d'éviter les bulles et les crises de crédit. On pense aussi à la fable du renard de Jean de La Fontaine, dans laquelle un renard trouvait trop verts les raisins qui parce que ceux-ci pendaient hors de sa portée…

Pourtant, Garrett explique déjà en 1932 que, malgré ses avantages démocratiques évidents, le sens de l'étalonnage ne saurait être d'éviter toute crise financière ou même de garantir la solidité absolue d'un système bancaire (ce que l'on entend souvent comme base de la justification même des banques centrales sensées le remplacer — mais avec un succès objectif discutable). S'il est pratiqué correctement, l'étalonnage se contente donc de standardiser notre vue sur l'évolution du crédit monétaire. Ceci, de la manière la plus objective et sûre possible, tant pour les entreprises que pour le trésor public.

Pour maintenir un étalon-or réel, Garret souligne qu'il faut deux chose cependant : des lois parlementaires qui veillent à sa mise en œuvre, à commencer par le décret de convertibilité inconditionnelle, et la confiance du monde entier que ces lois soient appliquées démocratiquement à long terme, sans restriction ni discrimination positive.

Pourquoi les remises en cause des dettes de l'Europe après guerre, n'ont-elles pas déjà fait tomber l'adhésion publique à l'étalon-or aux USA comme ce fut le cas partout ailleurs en Europe à ce moment là ?

L'étalon a été supprimé de la loi américaine en des circonstances tout à fait différentes, même si les responsables (FDR, puis Nixon) ont évidemment profité indirectement de ce vent qui soufflait après-guerre en Europe.

En 1918, la victoire militaire des alliés européens sur l'Allemagne ne paraissait pas vraiment en être une — tant pour leur population exsangue que pour celle des vaincus in extremis —, et ce qu'elle avait coûté aux gouvernements de touts bords en crédits sur leur trésor public, dépassait l'entendement. Plaider pour une sortie de la convertibilité-or en Europe, c'était donc déjà ébranler un peu la certitude sur ces énormes dettes vis-à-vis de l'Amérique…

Tandis que le défaut de remboursement sur créances publiques se généralisait en Europe, et amenait même directement le crash de Wall Street en 1929, ces circonstances dramatiques renforçaient théoriquement la valeur de l'étalon-or aux yeux des USA.

Pour la population américaine en effet, il ne devait pas exister d'alternative désirable à une juste mesure des unités de compte permettant de garder les preuves de l'épargne que l'on devait encore lui rembourser.

Peut on penser, après cette lecture, que les Américains, en prêtant cet argent aux belligérants entre 1915 et 1929, ont été justement punis d'avoir voulu s'enrichir sur le dos de cette tragédie humaine que fut la Première Guerre mondiale ?

Garrett se penche longuement sur ce reproche qui justifiait dès l'abord le défaut des remboursements dans la « propagande » européenne, surtout dans les discours politiques Anglais. Son indignation qui est suscitée par le comportement de certains acteurs économiques américains non moins que par les Européens des deux bords, incrimine pourtant une toute autre forme de duplicité humaine, plus en profondeur.

Sa remise en question ne concerne pas tellement l'appât du gain inévitable, de tel ou tel acteur réel de la société. Garrett semble déplorer un mal latent menaçant plus gravement, et affectant tous les citoyens sans exceptions cette fois : c'est celui de la déresponsabilisation progressive que les tribuns politiques ont imposée à leurs électeurs. Celle-là consacre la rupture entre l'Amérique nouvelle d'une part — ayant perdu en passant son idéal de neutralité — et de l'autre, l'idéal antique de la « res publica », celui de l'honneur humain lié à la « parole publique » et à l'exercice de la « politique » par tous les citoyens. Garrett déplore finalement l'image indigne du débat public moderne, faisant soudainement apparaître une nouvelle machine de crédit infernale, aux ramifications embrouillées dont on aurait perdu le plan, et qui finit par ruiner le monde.

On peut aussi voir le côté positif : dans cette critique de la déresponsabilisation qui nous rappelle fortement la crise européenne actuelle, une certaine culture politique est remise à l'honneur. Elle semblait oubliée en dépit de l'évidence géographique actuelle : c'est la culture républicaine philanthropique de la Grèce antique.

A Bubble that Ruined the World, de Garrett et publié en 1932 est traduit sous le titre *Une bulle qui ruina le Monde*, et publié par l'Institut Coppet.

[CRITIQUE DE LIVRES]

Michel Leter, *Le Capital, tome I : l'invention du capitalisme*

De même que l'on ne gouverne pas innocemment (disait Saint-Just), on ne lit pas innocemment, et les recensions critiques sont rarement dénuées de jugements de valeurs, souvent issus des aprioris que le critique avait à l'égard de l'auteur du livre, avant même de le lire. La présente recension a cherché à éviter ce travers, mais n'y est sans doute pas entièrement parvenu. Disons donc dès le début de quelle lecture je me suis rendu coupable.

Pour moi qui, dans le domaine de l'étude de l'école française d'économie politique, n'est encore qu'un jeune loup, la figure de Michel Leter représente un modèle et une source d'inspiration constante. Signalons, pour le lecteur, qu'il a publié dans l'*Histoire du libéralisme en Europe* (P. Nemo & J. Petitot (éd.), PUF, 2006), l'une des toutes meilleures présentations de cette école française qu'il nomme « école de Paris », et que dans ses rééditions de Frédéric Bastiat aux Belles Lettres (*Sophismes économiques*, 2005, et *Pamphlets*, 2009), il a apporté une connaissance renouvelée et originale de l'œuvre d'un des plus grands auteurs libéraux français, qui nous paraît habituellement déjà bien connu et compris.

La publication du premier tome d'une série qui doit en compter quatre, et que son auteur avait présenté comme sa grande œuvre, ne pouvait que stimuler le plus grand intérêt chez moi, et je m'avoue donc coupable d'un enthousiasme anticipé, qui peut avoir influencé ma lecture.

Avant d'entrer dans l'ouvrage lui-même, je me permets quelques remarques liminaires, sur le titre de l'ouvrage et sa place dans la série des quatre volumes prévus. D'abord, le choix du titre est au moins audacieux, il est même présomptueux à mon goût, et certains pourraient le trouver tout simplement mauvais. Je ne suis pas partisan d'accorder aux auteurs la propriété absolue et irrévocable sur le titre de leurs ouvrages et je comprends bien qu'on puisse écrire une *Histoire de France* après celles de Michelet ou Bainville. Mais *Le Capital*, quand on publie un ouvrage d'économie, renvoie nécessairement à Karl Marx, dont l'ouvrage est un classique, qui jouit d'une grande popularité et a exercé une influence inégalée dans l'histoire. Peut-être est-ce un pied-de-nez ; c'en est même un de toute évidence. Mais les manœuvres de ce genre ont rarement fonctionné au cours de l'histoire. En témoigne un exemple que Michel Leter devrait connaître : celui de *l'Ami des Hommes, ou Traité de la population*, écrit économique du marquis de Mirabeau, qui fut l'ouvrage d'économie le plus diffusé en France au XVIIIème siècle, et peut-être dans l'histoire. Il s'avère qu'un grand nombre de brochures ou livres intitulés *l'Ami du laboureur* (Louis Rose) ou *l'Ami de la paix* (Rivière) ou encore l'*Ami du Prince et de la Patrie* (de Sapt) sont

parus peu après, aucun ne connaissant le moindre succès, en raison de cette vérité qu'*on ne casse jamais deux fois le même œuf*.

Reste ensuite la série des trois tomes qui doivent suivre le premier, intitulé *L'invention du capitalisme*. Cette série nous est annoncée en page 3. Elle est pour le moins intimidante, entre la « théologie du capital » et « être et capital : pour une philosophie de l'avoir ». À ce moment de la lecture, qui est plus ou moins le tout début, on se souvient encore que le thème de l'ouvrage qu'on a entre les mains est que *le capitalisme est un mythe constitué par ses détracteurs*, mais on se demande comment il s'articule avec le reste. Toute confiance s'évapore quand on découvre, à la page suivante, le titre de la première partie, introduite par aucun propos préliminaire : « Anthropologie du capital ». Dès lors, au fond, on ne sait plus trop ce que l'auteur va nous raconter et on préfère suivre la maxime de Napoléon : « on s'engage, et puis on voit ».

Voici donc livrées mes impressions, mon sentiment sur ce livre, à mesure que je l'ai lu. J'ai préféré la description linéaire à l'étude d'ensemble parce que la première était la seule qui pouvait permettre de transmettre mon expérience de lecture.

Vient donc le premier chapitre, consacré à la notion même de capital, où l'auteur démontre avec grande habilité et de manière extrêmement convaincante que « le capital, c'est l'homme », pour reprendre la formule admirable d'Yves Guyot. Aucun homme ne peut être sans capital : son propre corps, déjà, est un capital ; ses facultés le sont aussi ; tous ses biens acquis par un travail antérieur, enfin, le sont. Ainsi, à travers peu de pages, Michel Leter nous fournit les éléments pour réfuter définitivement le système marxisme, fondé sur la supposition qu'il existe d'un côté des prolétaires dénués de tout capital, n'ayant que leur travail, et de l'autre une minorité d'individus propriétaire de tout le capital, le faisant fructifier à leur profit.

Nous sommes ensuite invités à nous rendre compte qu'au fond, nous ne savons rien du capital, nous étant les économistes. Pour illustrer ce propos, Leter nous plonge dans la controverse des deux Cambridge sur le capital, une discussion aride et fastidieuse dans laquelle on ne ressort pas sans vérifier d'être encore en vie, et qui devrait n'être imposée qu'aux économistes professionnels. La conclusion de ce long développement n'étant que d'affirmer que les économistes ne s'entendent pas sur la notion de capital, on peut questionner son utilité, et supposer qu'un rapide aperçu des conceptions du capital par divers auteurs aurait été préférable.

Le chapitre suivant, « Qu'est-ce que le capital ? », devrait nous faire retrouver la discussion du premier, et c'est bien le cas. Ce chapitre nous renseigne sur la définition du capital selon les grands économistes français et est conçu sous la forme de larges citations de leurs œuvres, entrecoupées de commentaires. Sa lecture est plaisante, d'autant que le jargon abscons qui remplit les pages des deux premiers chapitres, et, malheureusement, du reste du livre, nous offre un point de comparaison.

Le chapitre sur « L'axiologie du capital et ses conséquences » est dans cette veine, et fut pour moi difficile à passer, bien que les précédents m'aient précédemment rodé. Sur le fond, l'auteur enfonce des portes ouvertes libérales sans expliquer en quoi précisément ses « conséquences » de l'étude du capital sont celles-ci et non des autres. Mais le problème reste la forme. On lit par exemple que « le propre de l'axiologie capitalienne est de corréler les valeurs linguistiques, esthétiques, morales, économiques et

heuristiques du capital » (p.82), et tant d'exemples similaires, et on reste perplexe. On a beau accuser sa propre inculture, on ne se convainc pas du fait que l'auteur était incapable de se rendre plus clair ni qu'il ait cru servir son argumentation en l'étouffant (je n'ai pas dit l'étoffant) ainsi dans une phraséologie apocalyptique.

La première partie s'achève sur « Le capital immatériel », chapitre dédié à l'explication du fait que le capital n'est pas seulement, comme l'avais pensé Marx, une *matière*, mais qu'il peut être aussi une faculté. Ce chapitre poursuit la discussion engagée dans le premier et fournit des aperçus d'une grande qualité sur cette immatérialité du capital dont on ne peut être, la lecture faite, que convaincu.
En entamant la seconde partie, on se rappelle le thème du livre, et on croit que la partie suivante va nous y faire entrer plus à fond, après une première partie un peu introductive, ayant établi avec peine la vraie définition du capital. En vérité, elle va nous y éloigner encore davantage, en proposant des chapitres souvent intéressants, toujours compliqués à lire, mais surtout rarement en rapport avec le but annoncé de l'ouvrage.

Le premier de ces chapitres est une histoire du concept de classes sociales ; le second, celle du concept d'idéologie ; et enfin le troisième est une sorte de biographie de Destutt de Tracy accompagné d'un aperçu sur le traitement de son œuvre par Marx.

À ce stade, je l'avoue, on ne sait plus vraiment comment on s'appelle, chahuté de tous côtés par des aperçus divers sur l'histoire de la pensée économique, l'histoire tout court et la théorie économique.

La suite, d'ailleurs, est dans la même veine. Au lieu d'en venir à ce qui devait constituer le cœur du livre — démontrer que le capitalisme est un concept forgé par les ennemis du capitalisme — Michel Leter nous replonge dans l'histoire du concept de prolétariat, prolongement de la discussion sur l'origine du concept de classe, vue dans le chapitre « La société sans classe » de la deuxième partie.

Encore une fois, les chapitres en questions sont loin d'être inintéressants ni source de réflexions profondes. Seulement, de deux choses l'une : ou le thème du livre a été mal choisi, et il aurait été préférable d'en changer, de publier sur les classes sociales, justement, ou une biographie de Destutt de Tracy, ou une critique de Marx — et le *Capital* de Leter est une synthèse de tout cela ; ou alors il fallait s'attacher à ce sujet, l'étudier dans toutes ses conséquences, et n'en sortir qu'avec bien des raisons, en s'excusant auprès de son lecteur, en promettant de ne pas recommencer de si tôt, jusqu'à temps que le thème de l'invention du capitalisme ait été parfaitement et entièrement traité.

L'étude du thème du livre, à proprement parler, n'intervient finalement qu'à la page 259 du livre, après encore un chapitre sur l'argent, sa nature et sa fonction économique, chapitre qui vaut les autres, c'est-à-dire qui est aussi intéressant qu'hors du sujet considéré. Étonnamment, au surplus, ce traitement de la question première du livre, de l'invention du capitalisme, ne s'étale pas sur plus de onze pages, au cours desquels les réponses au problème du terme capitalisme sont effectivement posées et traitées, mais qui, l'impatience ayant été croissante depuis le début de la lecture du livre, laisse un goût de trop peu.

Seulement Michel Leter n'aura que faire de nos sensibilités, et il troque immédiatement la discussion de l'origine du terme capitalisme pour replonger dans une étude sur Marx, qu'il présente, plaisamment mais sans originalité, comme un antisémite, avant d'engager pêle-mêle une critique littéraire de l'analyse

économique des temps modernes, une nouvelle attaque contre Marx et sa pensée, et une traque à la Bastiat des sophismes économiques.

Ce livre, pour finir, car c'est ainsi qu'il finit, fournit une impression étrange à celui qui s'aventure à le lire. On n'en ressort pas sans avoir gribouillé sur un papier quelques citations vraiment étonnantes de certains économistes français du passé, ni quelques remarques lucides de l'auteur sur telle ou telle question d'histoire ou d'économie. Mais on s'arrête plutôt pensif, avec l'envie de réprimander l'auteur pour son style et le peu de soin qu'il a pris dans l'élaboration de son plan, rappelant, à titre de conseil pour la suite, le mot de Charles Comte à l'endroit du style de Jean-Baptiste Say, que Michel Leter admire à juste titre : qu' « une phrase obscure ne lui paraissait propre qu'à couvrir une pensée fausse ».

L. M.